Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 47 SAINT-BONIFACE JEUDI 29 MARS 1979

le 22 mai

Trudeau jouera sa tête

Les voilà enfin arrivées ces fameuses élections générales qui ont réussi à tenir en haleine la classe politique canadienne depuis maintenant un an. Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a donc décidé que son avenir politique se jouera le 22 mai 1979. Un mois qui verra de telles élections se tenir pour la première fois.

par Bernard Bocquel

Après onze années de règne qui ont vu s'effriter progressivement le magnétisme de la "Trudeaumanie", le premier ministre se lance, apparemment tout feu tout flamme, dans sa quatrième campagne électorale, une campagne que d'aucuns prévoient rude. Il y fera d'ailleurs figure de vieux lion puisque les chefs des trois autres partis fédéraux qui croiseront le fer avec lui feront leurs premières armes. Pour M. Joe Clark, chef du parti progressiste conservateur, il s'agira vraisemblablement de la première et de la dernière campagne électorale si son parti ne gagne pas la majorité au Parlement.

Au moins en nombre, la composition du 31e Parlement sera différente de celle du 30e, qui vient d'être dissolu. En effet, les Canadiens vont être appelés à élire 282 représentants, soit 18 de plus qu'aux élections du 8 juillet 1974. Pour le Manitoba, la représentation au Fédéral passera de 13 à 14 députés. Il est à noter que pour la première fois les quatre provinces de l'Ouest vont élire plus de députés fédéraux que le Québec: 77, alors que la "Belle Province" aura 75 représentants fédéraux.

Le nouveau découpage de certaines circonscriptions peut relancer la lutte qui a essentiellement opposé le libéral Robert Bockstael au conservateur Jack Hare, l'actuel député de Saint-Boniface au Fédéral, lors des élections partielles en octobre dernier. En effet, si les élections avaient été tenues dans le cadre des nouvelles limites, MM. Hare et Bockstael se seraient retrouvés coude à coude. Les observateurs prédisent donc une chaude lutte entre libéral et conservateur, à moins que le candidat néo-démocrate, M. Grant Wichenko, ne vienne jouer le trouble-fête.



La tire sur la neige a "attiré" bien du monde à la cabane à sucre de la FadoM.

Au sommaire

Actualités

- La Fédération de l'âge d'or du Manitoba a eu le bec sucré dimanche dernier. C'était à l'occasion de sa "Cabane à sucre" annuelle au Centre culturel franco-manitobain. André-Yves Rompré en a profité pour faire un reportage-photos et pour rencontrer, entre deux crêpes au sirop d'érable, le nouveau président de la FadoM, M. Louis Hince.
- En fin de semaine se déroulera l'assemblée annuelle des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba. M. Roger Collet, l'actuel président de l'association, a indiqué au journaliste Bernard Bocquel qu'il se passera autre chose qu'une simple élection d'un exécutif à cette assemblée.

Culture

- La semaine du 2 au 8 avril a été décrétée la semaine du "Festival national du livre". Dans le cadre de cette semaine, diverses manifestations livresques se tiendront à travers le pays. Au Manitoba français, un comité, dirigé par M. Gilbert Comeault, a été chargé de l'organisation de la promotion du livre canadien.

Interview

Ce n'est pas une carrière artistique, mais toute une vie franco-manitobaine consacrée aux arts qui ressort de l'interview qu'a eue le journaliste Bernard Bocquel avec Madame Paulin Boutal. Une vie consacrée aux arts, au pluriel, car en plus du théâtre et du Cercle Molière, cette grande dame née de parents Bretons, a aussi réalisé des peintures. De très belles même, et qui font aujourd'hui partie du cadre de vie de l'artiste retraitée.

Editorial

André-Yves Rompré émet quelques réflexions au sujet de la "rencontre à nous autres" qui a été organisée pour cette fin de semaine au collège de Saint-Boniface. Un peu le point sur le cheminement des femmes dans la société moderne...

Éditorial

Vers une véritable égalité des chances

A ne pas manquer cette fin de semaine au Collège de Saint-Boniface ce colloque, appelé "Une rencontre à nous autres", qui mettra au premier plan de la discussion divers intérêts et certaines préoccupations de la femme moderne. D'ailleurs, cette réunion devrait attirer autant d'hommes que de femmes pour que tous s'engagent dans une véritable discussion sur les sujets fort intéressants du jour.

Dans les communiqués de presse qu'on a émis, on souligne que cette rencontre a pour but "d'informer et de sensibiliser les Franco-Manitobains à la situation de la femme". Il s'agit sans doute d'un premier pas qui reste à franchir pour plusieurs qui croient -en trop grand nombre encore, et sans toutefois l'avouer ouvertement- que la femme a comme rôle principal d'être confinée au rang de bon second.

•

Combien de fois n'a-t-on pas entendu ou lu que "derrière chaque grand homme il y a une femme"?- C'est là un cliché social contre lequel la femme mariée, dans bien des milieux, doit encore péniblement lutter.

Si les gouvernements commencent enfin à planifier l'intégration égalitaire de femmes au sein de ses structures, c'est que le sombre rôle de la femme soumise, savamment entretenue par des misogynes insensibles à des partenaires égaux, commence aussi à faire place à une véritable égalité des chances dans une société enfin plus civilisée.

•

Divers ateliers viendront étayer les champs multiples dans lesquelles la femme oeuvre, en tant qu'être social humainement intégré à une société égale pour tous. Qu'il s'agisse de la politique, de la loi ou de l'enseignement, l'apport des femmes a connu au cours des dernières décennies des progrès lents, doit-on constater, mais sûrs.

A l'heure gouvernementale où de plus en plus de femmes capables se décident à entrer en politique, dans ce monde fermé où l'homme règne trop souvent comme le seul maître après Dieu... Une entrée en scène à ce dernier niveau est importante puisque c'est d'abord à l'intérieur des caucus gouvernementaux que se dessinent les interventions socio-politiques.

Outre la présence de personnalités féminines importantes qui se rendront à cette "rencontre à nous autres", il ne faudra pas manquer d'aller assister à la projection du film "Le soleil n'a pas de chance" qui raconte l'histoire des péripéties de duchesses du Carnaval de Québec, prise au piège de concours de beauté sexistes. Notre "Festival du Voyageur" local pourrait avoir un intérêt particulier à aller visionner cette projection.

Ce qu'il y a surtout d'intéressant dans le programme de cette rencontre également, c'est surtout le fait qu'il s'adresse à toutes les femmes de la collectivité, qu'elles soient jeunes, adultes, mères, religieuses, célibataires, mariées, séparées ou divorcées, belles ou pas, mais femmes avant tout.

•

La réussite de la rencontre pourra s'évaluer en fonction de la qualité des interventions que l'on entendra au sujet d'au moins "une moitié du monde".

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

À Saint-Claude, les comédiens sont là!

Ndlr: Le Cercle Molière vient d'achever la première partie manitobaine de sa tournée dans l'Ouest mettant en vedette la pièce "OK d'abord". Les cinq comédiens et les trois techniciens qui ont entrepris le périple ont certainement été déjà récompensés de leurs efforts, puisque déjà quelque 1090 personnes ont vu la pièce: environ 320 à Saint-Claude, 375 à Sainte-Rose-du-Lac et un nombre identique à Saint-Jean-Baptiste.

Mme Marie-Jeanne Delaquis, de Saint-Claude, a assisté à une des représentations données dans ce village par le Cercle Molière. Elle nous livre quelques-unes de ses impressions, que La Liberté publie ci-dessous.

Le froid, la poudrerie et le verglas n'ont pas empêché les comédiens et les techniciens du Cercle Molière de se rendre à Saint-Claude le 20 mars, pour la première d'une tournée dans l'Ouest.

Devant une assistance nombreuse, les 60 milles parcourus péniblement ont été vite oubliés. En matinée, quelque 200 étudiants sont venus de Saint-Léon, de Somerset, de Haywood et bien sûr de Saint-Claude, tandis qu'en soirée 151 adultes ont assisté à la prestation des comédiens.

Quelques commentaires recueillis après la représentation permettent de conclure que personne n'a regretté sa matinée ou sa soirée. Plusieurs étudiants sont revenus au spectacle en soirée et des adultes se proposent de le revoir au Centre culturel franco-manitobain (Ndlr: du 27 avril au 5 mai). C'est une appréciation tangible du contenu de la pièce et du jeu des comédiens.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux. et de l'association de la presse francophone hors Québec

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

lettres à LA LIBERTÉ

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros des téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.

Un souhait de faire autre chose que d'élire un simple exécutif

L'Association des commissaires de langue française du Manitoba tint cette fin de semaine son assemblée annuelle sous le thème, "L'enfant dans le milieu scolaire". Une association francophone qui a au moins deux particularités: elle est composée de personnes élues au suffrage universel et elle démontre, depuis quelque six années, un certain dynamisme.

par Bernard Bocquel

"L'Association des commissaires est devenue un peu plus militante, et au niveau francophone, elle a définitivement acquis un certain poids", explique son président intérimaire, M. Roger Collet, qui a clairement fait savoir qu'il ne se présentera pas au poste de président. Il aura assuré l'intérim depuis le mois de décembre 1978, après la démission de M. Roger LeGal.

Le président de l'AcelfM s'est voulu tout aussi clair sur les objectifs de l'assemblée annuelle. "Nous voulons faire autre chose à notre réunion que simplement d'élire un exécutif". A cet effet, deux ateliers ont été organisés, pour permettre aux commissaires d'être sensibilisés plus particulièrement à certains problèmes spécifiques. Ainsi une table ronde s'intéressera à la qualité du français parlé dans le système scolaire, une autre évoquera l'enfance exceptionnelle, c'est-à-dire les enfants retardés et surdoués.

Comme le souligne Roger Collet, "la question du français est importante, mais il fait aussi s'ouvrir sur le monde de l'éducation en général". En ces temps de restrictions budgétaires, le choix d'un atelier consacré à l'enfance exceptionnelle est fort judicieux. Car, par un manque éventuel de connaissances sur le sujet, des commissaires pourraient avoir tendance à diminuer les sommes allouées à de tels programmes spéciaux, au demeurant onéreux.

Il est certain que le "métier" de commissaire d'école n'est pas toujours facile à assumer. Ainsi d'aucuns reprochent régulièrement à des commissaires de se comporter plus en petits politiciens soucieux de bien paraître devant leur électorat qu'en personnes agissant en toute sérénité. Roger Collet est conscient de cet état de fait. "Il n'est pas facile d'être commissaire d'école. Mais un des rôles du commissaire est de bien comprendre la complexité du système d'éducation, d'agir en conséquence et d'expliquer les choix opérés dans un esprit de dialogue."

La révision au premier plan

Dans son rapport d'activités, le président ne va pas manquer de faire mention des réunions mensuelles que tiennent les commissaires, durant lesquelles ils s'informent mutuellement des situations dans leurs divisions respectives. Roger Collet n'oubliera pas non plus d'insister sur l'action menée par l'Association dans le cadre de la révision de l'Acte scolaire. "Nous avons travaillé d'une manière très active sur ce dossier, de concert avec les autres organismes. Toutefois j'ajoute qu'après la rencontre récente avec M. Sterling Lyon je ne suis pas très optimiste quant aux changements conséquents qui pourraient être effectués à l'Acte scolaire cette année."

Dans ses relations avec la Manitoba Association of School Trustees, l'AcelfM a réussi une percée cette année. "Nous avons établi des relations plus constructives et une meilleure collaboration avec la Mast", note M. Collet. A l'origine du nouvel état d'esprit, un incident qui date du mois d'octobre dernier. Le ministère de l'Education avait demandé à la Mast son avis sur un projet des éducateurs visant à informer les gens sur la question de l'éducation française.

Réponse de la Mast: projet inutile. Mais les commissaires francophones ne l'ont pas entendu de cette oreille, et après quelques tractations, la Mast s'était inclinée et avait approuvé le projet. L'AcelfM avait démontré son influence possible.

Roger Collet le dit bien: "Il est important de prendre conscience que l'Association est le seul organisme qui peut réunir des personnes élues pour aider à établir une stratégie et pour revendiquer ce qui est nécessaire dans le but d'assurer le développement et le dynamisme de l'école française." Nul doute que les commissaires d'écoles, conscients du poids que leur confère le suffrage universel, savent qu'ils occupent une position clé pour l'avenir de l'éducation française au Manitoba.



M. Roger Collet, président de l'AcelfM. Conscient du rôle capital des commissaires d'école francophones.

lettres à LA LIBERTÉ

Pepin-Robarts, une "paire de siamois monstrueux"

La Liberté,
Saint-Boniface

Etrange démocratie, farce de commissions et même de référendums. On finira par se mériter un dictateur. Un référendum, c'est consulter le peuple dans l'obscurité, pour prendre une décision qu'un gouvernement n'ose prendre en pleine lumière. Ici, au Québec, c'est chercher l'approbation de la masse pour faire une bêtise. Une commission d'enquête, c'est l'éclairage "objectif" d'un gouvernement sur un sujet épineux, controversé, à grande portée; comme si le fait d'éclairer un géant en faisait un nain.

Le dernier fanal à faire la lumière pour Ottawa est la Commission Pepin-Robarts, paire de siamois monstrueux, reliés par les omoplates, regardant en direction opposée avec un pied dans le Saint-Laurent et l'autre dans le canal Rideau, les esprits flambés par un bourdonnement d'insectes parasites transformés en conseillers pour la circonstance, éclairés par des étincelles de lucioles à salaire, les têtes dans la confusion laiteuse des nuages, n'y voyant plus la terre. Ces étranges jumeaux ont médité profondément en ateliers vaporeux bardés de tonnes de documents colligés par des régiments de termites de bibliothèques, digérant tout sur leur passage et remettant on sait quoi.

Ti-Poil Lévesque, son ego agréablement caressé, y a goûté et a dit qu'il faudrait trier là-dedans, a aspiré la demie de son éternelle cigarette puis a agité les mains comme s'il voulait se débarrasser d'une abeille (d'Ottawa).

Clark, borné dans sa nature, infini dans ses voeux, en a fait un festin "rentable". Qu'est-ce qu'il ne mangerait pas pourvu que ça rapporte des votes?

Broadbent, épris d'économie socialiste, a recueilli les miettes pour une redistribution "per capita".

Trudeau a levé une narine suspecte sur ce plat de peu de vertu, et, aristocrate: Les commissions d'enquête c'est pour me permettre de gouverner intelligemment sans subir les gémissements de la méprisable opposition; surtout Clark, ce fléau au trou rond, d'où sortent toutes sortes de bruits inintelligibles, la face de grenouille du NPD, et le hoquet du criquet socialiste. Digne comme toujours, P.E.T. s'en est allé voir Carter (l'oeil rivé sur sa jauge d'huile), qui le reçoit malgré sa pressante occupation à renifler quel shah veut s'asseoir sur quel puits.

Ryan Calvin, prédestiné, puritain, pête-sec, et de grâce céleste irrésistiblement imbibé, a conclu d'une lèvre sèche et ascétique, un catégorique: c'est bien.

Pro-Canada, curieuse fricassée, avec poivre politique moulu sur plat, a pris au fond et a pété.

La police de Montréal, un des leurs tué bêtement, s'est armée comme un tueur.

Drapeau, devant son sphinx olympique au menu exclusif: les sueurs de Montréal, en a eu le front labouré, le bec arrondi, et est resté aussi muet que son monstre.

Les Métis ont bu leur bière et les Francos ont dit: "Goddam". Richardson a fait un affreux cauchemar, se voyant forcé de lécher ses millions avec une langue française. Le docteur Sabourin a dit: Séparons-nous; le juge Monnin: Unissons-nous, et l'archevêque Antoine a conclu: "Prions". Et moi, d'ici, je vous préviens que seul Trudeau est capable d'éviter l'éclatement du Canada, et vous dit: Francos de l'Ouest, priez la langue française à terre, ou on vous la coupera...

Télesphore Robert, m.d.
Saint-Jean, Québec
le 15 mars 1979

La "Cabane à sucre" de l'âge d'or

"Sirop, que c'était bon!"



par André-Yves Rompré

La Fédération de l'âge d'or du Manitoba a tenu dimanche dernier sa "cabane à sucre" annuelle au Centre culturel franco-manitobain. Bien que plusieurs centaines de familles franco-manitobaines se soient rendues se sucrer le bec à la tire, aux crêpes et au sirop d'érable, la cabane à sucre de cette année a attiré moins de gens que l'an dernier.

Une tempête de neige a en effet empêché des autobus nolisés de venir des campagnes où la tempête sévissait plus fort qu'en zone urbaine. Quoiqu'il en soit, on s'est bien amusé, le sirop était bon, et les chanteurs étaient suffisamment en forme pour présenter les airs les plus connus du folklore français. En soirée de dimanche, un spectacle du violoneux Marcel Meilleur a clôturé cet événement unique pour l'âge d'or. Comme disaient certaines gens du troisième âge: "Sirop, que c'était bon!"





M. Louis Hince, le nouveau président de la FadoM, à droite, en train de causer avec celui à qui il a succédé, M. Zeph Audet.

M. Louis Hince à la FadoM

Le nouveau président verra à visiter les clubs

Le nouveau président que s'est donnée la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, à l'occasion de son assemblée annuelle du 10 mars, M. Louis Hince, est âgé de 57 ans. C'est un homme qui se définit avant tout comme un "backbencher" qui a été propulsé au premier rang des représentants du troisième âge.

par André-Yves Rompré

Le personnage a le regard discret, un peu rieur. M. Louis Hince, est un père de famille de 14 enfants qui réside maintenant à Grande-Pointe, près d'Iles-des-Chênes. Il fut d'abord approché par le comité de nomination de la FadoM pour se présenter au poste de vice-président de la jeune Fédération.

Finalement, après une rencontre avec le coordonnateur de la Fédération, M. Pierre Meunier, il a accepté de se présenter à la présidence, et de succéder ainsi au président-fondateur, M. Zeph Audet. "J'ai accepté la présidence en me disant que pour les premiers mois de mon mandat j'aurais un programme chargé", indique M. Hince qui sera chargé de mettre sur pied la loterie qui permettra peut-être l'auto-financement de la FadoM. "Pour dire vrai, je suis encore mal informé des dossiers, mais je compte bien apprendre", précise-t-il.

"Il y a pas mal de travail à faire. Je me propose de visiter les clubs affiliés à la Fédération pour mieux comprendre la situation. Il faudra aussi voir à ce que les assemblées annuelles de ces clubs coïncident avec la tenue de l'assemblée annuelle de la Fédération de façon à ce qu'il y ait une meilleure coordination de l'ouvrage", souligne comme priorité M. Louis Hince.

Il se propose enfin de voir à ce que d'autres clubs s'affilient à la FadoM. "Au moins trois autres clubs ont déjà manifesté un intérêt pour la Fédération", ajoute-t-il encore.



M. Louis Hince

Le club "Eclipse 79" à Saint-Boniface

Un club d'âge d'or voit le jour

La Fédération de l'âge d'or du Manitoba vient de s'enrichir d'un gros morceau. Il s'agit d'un vingt-cinquième club affilié, le club "Eclipse 79" de Saint-Boniface, qui vient ajouter 175 membres à sa liste de quelques 3000 membres.

par André-Yves Rompré

Le club "Eclipse 79" a été formé officiellement le 26 février (jour de l'éclipse, d'où son appellation) lors d'une assemblée générale. Le club, dont on avait organisé la formation en élisant un peu auparavant un exécutif provisoire, réunit des personnes du troisième âge de Saint-Boniface et des environs qui -détail à signaler- ne sont pas résidants des foyers pour personnes âgées. "Tous habitent en résidence ou en appartement", comme l'a précisé Mme Alice Labelle, la présidente-fondatrice du club.

A l'assemblée générale du 28 février, un conseil d'administration a été élu et dûment approuvé pour assurer le développement et la bonne marche du nouveau mouvement. Ce conseil comprend, outre la présidente, un vice-président, M. Napoléon Fillion; une secrétaire, Mme Rose Normandeau; un trésorier, M. Oscar Trudeau; et les conseillers Jeanne Boulet, Soeur Flavie Chaput, Jeanne Château, Wilfrid Fortier, Emma Philippot, et Hélène Tarko. L'aumonier du club est le père I. Blanchette o.m.i.

Les objectifs du club "Eclipse 79" sont les suivants: regrouper les personnes âgées ou retraitées qui n'habitent pas dans des foyers ou des manoirs organisés; leur offrir des loisirs et des activités agréables; se connaître, s'apprécier, s'entraider et jouir ensemble dans une atmosphère fraternelle et chrétienne; et enfin, il veut être un club qui travaillera à découvrir et secourir autant de personnes possibles qui vivent dans l'isolement. Il tentera de leur procurer une existence agréable, par tous les moyens possibles.



Mme Alice Labelle

Pour devenir membre régulier de ce club, il faut être âgé de 55 ans ou plus, être l'époux ou l'épouse d'un membre et parler le français.

Enfin le local du club est le Centre communautaire du Précieux-Sang, rue Kenny à Saint-Boniface. On y tient des rencontres sociales et amicales tous les mercredis après-midi entre 13 h 30 et 16 h 30.

Les petites nouvelles

"Jésus de Nazareth" à Cbwft

L'Office des communications sociales de l'archevêché de Saint-Boniface souligne la diffusion du film "Jésus de Nazareth" sur Cbwft à l'occasion de la semaine Sainte. Cette biographie du Christ, d'une durée de six heures, (le film est programmé pour les 11, 12 et 13 avril) a été réalisée par le cinéaste italien Franco Zeffirelli. Dans cette oeuvre, l'évangile a été suivi à la lettre. Neuf millions de dollars et une pléiade de vedettes internationales ont contribué à faire de cette série une réussite.

Soirée orientale

Le Comité autonome de réalisation organise une soirée orientale au 541 de la rue Giroux à Saint-Boniface, le 7 avril à partir de 19 h. Le souper avec "Couscous" (plat typiquement oriental) sera suivi d'une danse. Le prix du billet est de $12.00. Pour réservation, téléphonez à M. Claude Périsse: 257-4865.







FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE

Du 2 au 8 avril 1979

J'AIME NOS LIVRES.

J'aime nos livres

DU 2 AU 8 AVRIL 1979, on célébrera partout à travers le pays le Festival du Livre. Ce festival se veut le premier d'une longue suite de festivals qui reviendront à chaque année comme des événements marquants pour la littérature canadienne.

C'est sous le thème **"J'aime nos livres"** que tenteront de se regrouper les tendances innombrables que dessine actuellement la littérature canadienne à travers le pays.

Que savons-nous des auteurs contemporains **du Manitoba, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick.** Combien y a-t-il d'écrivains vivants au Manitoba en 1979? Qui a écrit Louison Sansregret, métis... Tant de mystères à éclaircir au cours du Festival du Livre. Tant d'auteurs à découvrir, d'aspects nouveaux de la littérature à approfondir, pour nous donner, ou nous redonner, l'envie de fouiller l'éventail si vaste des écrits du Canada, pour nous donner l'envie de lire nos livres.

PARTOUT LE LIVRE CANADIEN SERA CÉLÉBRÉ, FÊTÉ, MIS EN VALEUR DE TOUTES LES FAÇONS POSSIBLES...

Et chez-nous, au Manitoba, à cette occasion, nous en avons des livres: à distribuer, à gagner, à lire, à manger, à échanger et, surtout, **à donner....**

- **24 comités culturels manitobains** organisent des activités pour souligner le Festival et distribueront des livres.
- **les animateurs de Premier Quart, Cahier manitobain, Pulsation** vous réservent des surprises lors de leurs émissions durant la semaine du 2 au 8 avril
- **lisez attentivement La Liberté** et vous y dénicherez quelques petits amusements qui vous feront passer un agréable 5 minutes et vous réserveront peut-être un lot de livres en prix (voir page....10)
- **rendez-vous à la Librairie Landry;** pour chaque livre canadien d'expression française que vous achèterez, vous obtiendrez la chance de gagner l'un des cinq lots de cinq livres offerts à la fin de la semaine
- **ou encore, rendez-vous à la bibliothèque publique de Saint-Boniface** et vous aurez la chance de gagner un autre livre pour chaque volume canadien d'expression française que vous emprunterez.
- et il y aura des activités dans les écoles, à l'hôtel Fort Garry du 1er au 3 avril....

**J'AIME NOS LIVRES,
VOUS AIMEZ NOS LIVRES,
FÊTONS LE FESTIVAL
DU LIVRE...**







Madame Pauline Boutal

Une vie qui a pour nom "les arts"

Madame Pauline Boutal est une figure de la vie culturelle du Manitoba français que tous les amateurs du Cercle Molière et les fervents de peinture connaissent certainement. Encore que depuis une dizaine d'années, sa présence se fasse plus discrète. Et pour cause: Pauline Boutal pourra fêter bientôt son 85e anniversaire de naissance; un âge où l'on aspire à la tranquillité.

par Bernard Bocquel

"Aujourd'hui, je mène une petite vie tranquille avec ma soeur Christiane", explique posément cette grande dame aux cheveux blancs et aux yeux noirs, assise bien droite dans un fauteuil confortable. Son cadre de vie, depuis une dizaine d'années, est un appartement au quatrième étage d'un immeuble situé rue Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Boniface. Un appartement qui pourrait n'être qu'un de ces endroits quelconques, sans aucune personnalité, si les murs n'étaient pas rehaussés de toiles, exécutées pour la plupart par la maîtresse des lieux.

Car Pauline Boutal n'est pas seulement assise dans son fauteuil. Elle s'avère omniprésente dans toutes les pièces, par l'intermédiaire de ses oeuvres. Pour saisir la personne, pour en parler, il serait absurde de ne vouloir que s'entretenir avec elle. Il faut aussi, et peut-être surtout, se laisser conquérir par la beauté des toiles, comme cette peinture à l'huile qui montre un coin de l'avenue de Breteuil, à Paris, pour mieux comprendre la finesse de l'artiste. Nul doute que Pauline Boutal choisit ses tons de couleur avec le même souci que le juste mot pour exprimer sa pensée.

Le privilège des artistes

Sans forfanterie, elle pense que le pastel représentant son mari défunt reste une de ses plus belles oeuvres. "C'est bien lui, vous savez, avec son éternelle cigarette aux lèvres". On regarde la toile et on la croit: Arthur Boutal nous observe malicieusement... C'est le privilège des artistes-peintres de pouvoir s'entourer de leur vie passée, de leurs souvenirs tels que leur sensibilité les a perçus. Pauline Boutal aura disposé de cette chance extraordinaire.

Curieusement, la majorité des toiles accrochées aux murs ne sont pas datées. Mais ne pas se souvenir exactement de l'année de la création d'une peinture ne semble pas la déranger outre mesure. Elle préfère raconter la petite histoire qui se cache toujours derrière les oeuvres.

La peinture se présente maintenant pour Mme Boutal essentiellement comme une distraction. Pourtant son talent lui a servi de gagne-pain durant une vingtaine d'années, lorsqu'elle était dessinatrice de mode chez "Brigdens of Winnipeg". Son amour pour la peinture date de toujours. "Etant jeune, la peinture, c'est tout ce que j'ai vu." En effet, son père, comme son grand-père, exerçaient le métier de décorateur verrier en Bretagne. Un métier qui a périclité au début du siècle en France, après le vote de la loi instituant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui a amené une diminution vertigineuse des commandes de vitraux d'églises.

Conséquence directe: la famille de Pauline Boutal émigre au Canada en 1907; pour s'installer d'abord à Saint-Laurent, puis à Saint-Boniface. Des années dures, car l'argent fait cruellement défaut. Des années qui ont sûrement contribué à tremper le caractère de Mme Boutal. Chez cette femme, on sent immédiatement une force de caractère, un sens de la discipline que de fréquents sourires, venant ponctuer certains propos, ne parviennent pas à effacer.



Mme Pauline Boutal, artiste peintre.

Est-elle sévère, autoritaire? "Je suis sévère quand je fais quelque chose. Ainsi, alors que j'étais directrice artistique au Cercle Molière, je tenais à la discipline pendant les répétitions et les représentations. Je disais: pas de bouffonneries!" L'activité soudaine de ses mains vient confirmer qu'elle ne devait pas plaisanter dans ces moments-là.

Un rôle très important

Il est certes inutile de revenir sur le rôle très important que Pauline Boutal a joué au Cercle Molière depuis sa création en 1925. De 1941, à la mort de son mari, et jusqu'en 1968, elle a assuré la direction artistique de la troupe. Elle créa aussi de nombreux costumes et décors. Aujourd'hui, elle siège encore au comité artistique du Cercle Molière. L'actuel directeur artistique, M. Roland Mahé, qui lui a d'ailleurs directement succédé, lui fait parvenir des pièces de théâtre sur lesquelles elle donne son opinion.

Mme Boutal porte en estime son successeur: "Roland Mahé est un homme de goût, sérieux, qui dispose des connaissances nécessaires".

Enfin sur l'éternelle question de l'avenir du français dans la province, l'artiste s'exprime avec beaucoup plus de nuances: "Je veux croire qu'il y aura toujours du français au Manitoba". Même si dans le fond Pauline Boutal a d'abord joué la comédie par amour du théâtre, quand on s'est donné bénévolement pendant plus de quarante années à une troupe de théâtre qui est l'un des piliers du fait français au Manitoba, on se doit de perpétuer l'espoir...

Mais au-delà de la langue, il restera toujours à Pauline Boutal un moyen extraordinaire de communiquer avec les gens: la peinture. Un autre privilège d'artiste.



Mme Pauline Boutal, en compagnie de Jean Gascon, directeur de la troupe de théâtre du Centre national des arts.

LA SFM VEUT SAVOIR CE QUE VOUS PENSEZ!!

Avant de rendre son rapport à l'exécutif de la Société franco-manitobaine, le Comité de la Constitution veut connaître vos opinions sur les recommandations du Comité Politique de la Fédération des francophones hors Québec.

Nous vous présentons ci-dessous un résumé des recommandations du Comité Politique. Vous êtes d'accord?? Ça ne va pas?? Vous avez des commentaires, suggestions???...

Pour faciliter l'étude de ces recommandations (dans la colonne gauche), nous présentons (à droite) l'actualité politique canadienne.

Comité Politique de la FfhQ

12- Le chef de l'Etat canadien (le Président) doit être un Canadien élu à ce poste par la Chambre des communes pour un mandat fixe. Cette élection doit être ratifiée par la Chambre de la Fédération.

13- Le pouvoir exécutif fédéral et les pouvoirs exécutifs provinciaux doivent s'exercer conformément au régime parlementaire de gouvernement responsable, dont les grandes lignes doivent être énoncées dans la constitution.

14- Les postes de lieutenant-gouverneur et le Conseil privé doivent être abolis.

15- Le gouvernement fédéral ne doit disposer d'aucune autorité sur l'exécutif ou la législature des provinces.

Actualité

12- Le chef d'Etat canadien est la Reine Elizabeth II d'Angleterre. Son représentant au Canada est le Gouverneur Général.

13- Présentement, la ligne démarquant les responsabilités fédérales et provinciales n'est pas claire - ex: le domaine des communications.

14- Le lieutenant-gouverneur représente la Reine au niveau de la province.

15- Présentement, le gouvernement fédéral peut annuler des lois provinciales. Il l'a déjà fait, surtout sur la question des chemins de fer au Manitoba.

QU'EN PENSEZ-VOUS? ____________________

COMMENTAIRES: ____________________

16- Il doit avoir au Parlement fédéral une Chambre de la fédération composée de 106 représentants, dont 53 francophones et 53 anglophones, et dont le rôle consiste à représenter les intérêts des deux peuples fondateurs et ceux des diverses régions du pays.

17- Les membres de la Chambre haute doivent être élus pour un mandat de sept ans.

18- Les pouvoirs de la Chambre haute doivent être les suivants:

a) Exercer un droit de veto suspensif de 90 jours sur tout projet de loi de la Chambre des communes;

b) Initier des projets de loi, sauf s'ils prévoient des dépenses publiques;

c) Elire son président à chaque session;

d) Nommer les juges de la Cour suprême du Canada et les commissaires de la Commission culturelle bi-nationale;

e) Ratifier la nomination de:
- tous les hauts fonctionnaires de l'Etat (sous-ministre et sous-ministre adjoints),
- tous les chefs et directeurs des agences gouvernementales et sociétés d'Etat,
- tous les ambassadeurs du Canada à l'étranger,
- tous les juges nommés par le gouvernement fédéral;

f) Ratifier tous les traités conclus par le Canada avec d'autres Etats ou des organismes internationaux;

g) Ratifier tous les programmes à frais partagés entre le gouvernement fédéral et les provinces;

h) Ratifier toute déclaration à l'effet qu'un ouvrage est à l'avantage général du Canada;

i) Ratifier toute déclaration à l'effet qu'il existe un état de guerre ou d'insurrection réel ou appréhendé;

j) Faire des enquêtes.

16- Le Sénat est composé de représentants de chacune des provinces selon une formule qui est liée à la population des provinces. Il n'est pas appelé à représenter les deux peuples fondateurs et en effet, il est dans sa composition, un miroir de la Chambre des communes.

17- Les membres du Sénat sont nommés par le Premier Ministre du Canada à vie avec retraite obligatoire à 75 ans.

18- Les fonctions du Sénat actuel sont passablement limitées. En somme le Sénat a un pouvoir de regard sur les projets de loi de la Chambre des communes:

a) Le Sénat exerce un pouvoir suspensif de 12 mois sur tous les projets de loi sauf les dépenses publiques. Après cette période les projets retenus par le Sénat reviennent à la Chambre des Communes pour être ré-introduits. Ce processus est plus ou moins rare.

b) Le Sénat ne peut pas initier des projets de loi;

c) Le Gouverneur général nommé par l'orateur du Sénat;

d) Les juges de la Cour suprême sont nommés par le cabinet fédéral;

e) Dans ces quatre domaines, le rôle du Sénat est, à toute fin pratique, non-existant;

f) Le Sénat ratifie les décisions prises par la Chambre des Communes;

g) Aucun rôle;

h) Pouvoirs de ratification;

i) Le Sénat ratifie qu'il existe un état de guerre. Cependant, en ce qui est d'insurrection réelle ou appréhendée, le Sénat n'a aucun pouvoir. Ex.: Les mesures de guerre en 1970...

j) Le Sénat peut faire des études, rapports et enquête sur des sujets d'actualité. Souvent ces enquêtes sont faites conjointement avec des membres de la Chambre des Communes.

QU'EN PENSEZ-VOUS? ____________________

COMMENTAIRES: ____________________

19- Les conférences fédérales-provinciales doivent être institutionnalisées.

20- Un tribunal administratif de nature constitutionnelle doit être créé en vue de garantir l'application de la Charte des droits linguistiques et des dispositions relatives aux droits collectifs des communautés de langue officielle.

21- La Commission culturelle bi-nationale doit comprendre cinq membres anglophones et cinq membres francophones choisis par la Chambre de la fédération et un président nommé par les dix commissaires.

22- La Cour suprême doit être le tribunal de dernière instance pour toutes les questions judiciaires. Elle doit comprendre une Chambre constitutionnelle spécialisée.

19- Les conférences fédérales-provinciales ont lieu de temps à autre mais ne sont pas institutionnalisées.

20- Les Commissaires aux Langues Officielles s'occupent des renvendications des minorités. Le vrai pouvoir réside dans la bonne volonté du gouvernement fédéral et ses agences.

21- C'est un concept nouveau. Présentement les minorités dépendent encore une fois sur la bonne volonté.

22- Il n'y existe pas de formule pour amender la constitution à l'heure actuelle. De toute façon, elle se trouve encore à Londres.

QU'EN PENSEZ-VOUS? ____________________

COMMENTAIRES: ____________________

La semaine prochaine, nous vous demanderons de réagir sur des recommandations purement manitobaines.





Dans le cadre de la tenue des Jeux floraux du Manitoba, un groupe de 26 jeunes et de 12 adultes ont pris l'avion vendredi dernier à destination de la France où ils sont allés renouer avec les origines de ces jeux. On voit sur la photo, une partie du groupe juste avant le départ de l'avion, en train d'écouter sagement les conseils du responsable du groupe, M. Lucien Loiselle.

Conservation des fruits

La plupart des fruits se conservent en milieu frais et humide. Une température de -1,1 à 0oC convient à tous les fruits, sauf aux canneberges, qui demandent de 2,2 à 4,4oC, et aux prunes japonaises, qui exigent 4,4oC. La ventilation seule ne permet d'obtenir ces températures qu'à la fin de l'automne et pendant l'hiver.

Les fruits fragiles, comme les fraises et les framboises, gagnent à être entreposés dans une cave fraîche.

Conservation des légumes

La plupart des légumes se conservent en milieu frais et humide, mais certains demandent des températures plus élevées, car ils souffrent facilement du froid.

Légumes à conserver en milieu frais et humide

On ne doit stocker en réserve ventilée que les légumes de fin de saison qui se conservent bien en milieu frais et humide. Ces légumes comprennent la betterave, le chou, la carotte, le céleri, le panais, la pomme de terre et le rutabaga. Choisissez des légumes sains, bien formés et mûrs; écartez ceux qui semblent abîmés ou avariés. Les légumes-racines devraient être assez secs quand vous les stockez.

Les légumes-racines (betteraves, carottes, panais et rutabagas) se dessèchent rapidement et ont tendance à se ratatiner. On peut éviter cet inconvénient en les conservant dans des sacs en polyéthylène perforés ou dans des récipients recouverts d'une feuille de polyéthylène.

Le premier "Festival national du livre"

Le Manitoba français connaîtra mieux ses auteurs

Voilà des mois que des dizaines de comités préparent ce qui s'appelle le "Festival national du livre". C'est en fait une première au Canada, et si l'on peut se réjouir de cette revalorisation certaine des livres, on peut certainement se surprendre qu'une telle entreprise de promotion de la lecture n'arrive qu'en 1979. Une semaine, du 2 au 8 avril, verra se tenir à travers le pays une pléiade de manifestations livresques.

par André-Yves Rompré

Au Manitoba, comme dans le reste du pays, une vaste campagne visant à "ressusciter les écrivains canadiens" de tout acabit, se déroulera sous un thème invitant à une unité nationale de l'écriture, "J'aime nos livres".

Des comités provinciaux se sont formés pour coordonner les activités de promotion de la lecture d'ici. L'entreprise est d'envergure à tel point que le Conseil des Arts, qui a initié la chose sous l'aile du Secrétariat d'état, a alloué près d'un million de dollars à la manifestation.

Ce premier "Festival national du livre" est structuré de la façon suivante: un comité national, co-présidé par M. Laurent Picard et par M. William Kilbourn. Ce comité national est également formé de représentants des deux communautés linguistiques officielles du Canada qui proviennent de cinq régions du pays; soit l'Atlantique, la Colombie-Britannique, les Prairies, l'Ontario et le Québec. Pour les prairies, des comités régionaux, sortes de sous-comités du comité national, ont été mis sur pied pour organiser dans leur province respective divers programmes de promotion du livre. Au Manitoba, le comité régional comprend deux sections, l'une anglaise et l'autre française. Dirigée par M. Gilbert Comeault, la section française du comité manitobain comprend également MM. Gérard Lécuyer, Gilles Landry, et Mmes Jeannette Bourgouin, Lucille Freynet et Jeannette Fraser. Soeur Annette Saint-Pierre, que tous les Franco-Manitobains connaissent bien, s'est adjointe au comité et a été chargée de la tournée d'auteurs franco-manitobains dans les écoles françaises et d'immersion de la province.



M. Gilbert Comeault

Les auteurs d'ici qui feront la tournée sont Mme Yvonne Jameault, Soeur Annette Saint-Pierre, MM. Paul Ruest, Roger Legal, Marcien Ferland et l'abbé Maurice Deniset-Bernier. Ces auteurs feront le tour des écoles pour se faire connaître, faire apprécier leur littérature et aussi, comme le veut la campagne "J'aime nos livres", faire la promotion des bouquins auprès des milieux scolaires.

Soeur Saint-Pierre a également été chargée de la tenue d'une loterie-lecture qui permettra aux bibliothèques scolaires de s'enrichir de nouveaux ouvrages.

Par ailleurs, la section franco-manitobaine du "Festival national du livre" publie dans **La Liberté** divers "quiz" qui permettront à la population de mieux se renseigner sur la littérature produite par les siens et, aussi, de propager le goût et l'habitude de la lecture. Un goût qui n'est pas prononcé à outrance au Canada si l'on en juge par les chiffres que fournit M. Comeault: il y a environ 450 maisons d'édition au Canada, dont plus de 150 dans la seule province de Québec; la plupart étant de petites entreprises. Côté marketing, les ventes canadiennes de livres sont surtout, toutes proportions gardées, concentrées au Québec; il accapare à lui seul près de 40 pour cent du marché. Ce qui vient à dire qu'il se vend plus de livres en français produits au Canada qu'il ne se vend de livres en anglais produits au pays. En extrapolant, on peut envisager que la compétition américaine est très forte au Canada anglais, ou que peut-être les écrivains anglophones produisent moins de littérature écrite que leurs concitoyens francophones.

C'est dans ces chiffres que se justifie aussi la remarque de M. Gilbert Comeault à l'effet que l'envoûtement et l'intérêt pour la tenue du "Festival national du livre" sont beaucoup moins présents dans les média anglais qu'ils ne le sont chez les français"...

C'est pourtant un anglophone, Hugh MacLennan, qui a écrit "The two solitudes"...

L'écrivain Suzanne Martel parmi nous

Dans le cadre préparatoire au Festival national du livre qui débutera la semaine prochaine, l'écrivain québécois Suzanne Martel vient de donner une causerie sur ses oeuvres, organisée par la bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Suzanne Martel a surtout écrit pour les enfants. Des contes comme "Lis-moi la baleine" et des nouvelles, comme "Pi-oui", qui raconte l'histoire d'un jeune joueur de hockey. Selon les critiques, ses ouvrages sont pleins d'imagination, d'humour et de fantaisie. A quoi Mme Martel ajoute malicieusement: "Les critiques disent généralement après avoir refermé un de mes livres qu'ils ne se sont pas ennuyés".



Mme Suzanne Martel. Ses oeuvres sont disponibles à la bibliothèque de Saint-Boniface.

Deux ouvrages importants de Suzanne Martel, qui a remporté, entre autres, le prix de la province de Québec pour la littérature de jeunesse en 1968, vont paraître bientôt. Il s'agit de "A la découverte du Gotal", un récit de voyages dans un pays imaginaire qui ressemble aux Indes et "Moncorbier", qui raconte la vie de la famille Moncorbier de 1900 à 1935. Autant d'oeuvres de jeunesse de l'écrivain québécois, à qui sa mère défendait, à l'âge de huit ans, "d'écrire plus de huit heures par jour".



Les petites nouvelles

Festival Bach de Winnipeg

Il y aura un concert de musique de chambre au "Canadian Mennonite Bible College" (600 boul. Shaftesbury) le 1er avril à 20 h. Prix d'entrée: $3 (adultes), $2 (étudiants et âge d'or).

Dans le cadre de ce même festival le "First Mennonite Church Choir & Orchestra" interprétera la "Passion de Saint-Jean". Le concert aura lieu en l'église Mennonite à l'angle des rues Notre-Dame et Alverstone le 13 avril à 19 h 30. L'entrée est libre.

Les Manitobains prennent goût au cinéma

La semaine dernière s'est tenue au collège de Saint-Boniface un festival du film, une première expérience du genre. Cinq films de qualité, tous d'un genre différent, ont été proposés à l'intérêt du public, qui a relativement bien répondu. En effet, quelque 300 personnes, selon le responsable du festival, M. Jacques Lambert, professeur de religion au collège, ont mis à profit cette rare occasion de voir des films de classe à Saint-Boniface.

Toujours selon M. Lambert, l'accueil donné par les spectateurs à l'initiative était "sympathique". Les responsables pensent aussi avoir rempli les objectifs fixés, comme par exemple celui de tester le goût du public manitobain. Conclusion: il existe une clientèle pour les films dits "à message". Sans nul doute cette heureuse conclusion permettra d'opérer un choix plus judicieux lors de la sélection des films qui seront présentés dans le cadre de la prochaine saison du ciné-club du collège de Saint-Boniface.

Ecole nationale

Les personnes intéressées à s'inscrire au cours d'écriture dramatique de l'école nationale de théâtre, pour l'année scolaire 1979-80, sont priées de s'adresser au secrétariat de l'école, 5030, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2J 2L8. Les candidats doivent être âgés de moins de 25 ans. Date limite d'inscription: le 31 mars 1979.



Et va la neige...

Robert et Laurent Vermette, de Saint-Jean-Baptiste, s'amusent en attendant que le soleil "fonde les miroirs".

Division Scolaire du Cheval Blanc No 20

Etat des Revenus et des Dépenses
pour l'année terminée le 31 décembre 1978
(en comparaison du budget de 1978)

	Revenus actuels	Évaluation budgétaire	Surplus (déficit)
REVENUS			
Gouvernement du Manitoba	$1,764,958.11	1,702,524.00	62,434.11
Gouvernement du Canada			
Gouvernements municipaux	906,498.00	906,498.00	....
Autres divisions scolaires			
Individus	1,589.93	....	1,589.93
Autres sources	8,548.03	....	8,548.03
Total des Revenus	2,681,594.07	2,609,022.00	72,572.07
DÉPENSES			
Administration générale	142,055.27	151,806.00	9,750.73
Administration-Enseignement	97,123.51	98,586.00	1,462.49
Enseignement	1,725,669.89	1,764,911.00	39,241.11
Enseignement-Education des adultes			
Fonctionnement et entretien:			
Edifices scolaires	218,312.38	217,335.00	(977.38)
Autres édifices	4,864.09	4,900.00	35.91
Transport des élèves	206,724.67	210,508.00	3,783.33
Cafétérias et restaurants			
Autres services	1,350.00	....	(1,350.00)
Capital: Service de la dette	190,527.42	190,527.00	(.42)
Autobus scolaires			
Autres	86,402.48	59,623.00	(26,779.48)
Transferts: à l'intérieur du Manitoba	9,176.60	5,000.00	(4,176.60)
à l'extérieur du Manitoba			
Total des dépenses	2,682,206.31	2,703,196.00	20,989.69
Surplus (Déficit) pour l'année	(612.24)	(94,174.00)	93,561.76

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE NO 14

Etat des Revenus et des Dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 1978

(en comparaison du budget de 1978)

	Revenus actuels	Evaluation budgétaire	Surplus (déficit)
REVENUS			
Gouvernement du Manitoba	$5,427,434.21	5,371,719.00	55,715.21
Gouvernements municipaux	2,287,534.00	2,287,534.00	....
Autres divisions scolaires	59,217.80	52,000.00	7,217.80
Individus	11,299.89	5,300.00	5,999.89
Autres sources	19,500.00	....	19,500.00
Total des revenus	7,804,985.90	7,716,553.00	88,432.90
DÉPENSES			
Administration-Générale	274,916.60	263,435.00	(11,481.60)
Administration-Enseignement	204,010.72	203,095.00	(915.72)
Enseignement-Education des adultes	1,071.33	1,000.00	(71.33)
Fonctionnement et entretien:			
Edifices scolaires	686,594.10	700,800.00	14,205.90
Autres édifices	9,016.66	9,475.00	458.34
Transport des élèves	607,109.67	572,150.00	(34,959.67)
Autres services	5,766.50	....	(5,766.50)
Capital: Service de la dette	740,901.95	743,253.00	2,351.05
Autobus scolaires	45,637.86	70,450.00	24,812.14
Autres	188,925.04	83,655.00	(105,270.04)
Transfert: à l'intérieur du Manitoba	237,380.45	242,000.00	4,619.55
Total des dépenses	7,842,593.67	7,751,553.00	(91,040.67)
Déficit pour l'année	(37,607.77)	(35,000.00)	(2,607.77)

Les chiffres ci-dessus sont extraits du rapport financier qui a été préparé et vérifié par Forest Guenette Chaput, comptables agréés. On peut obtenir de plus amples renseignements au bureau de la division à Sainte-Anne, Manitoba.

"Soleil et Compagnie"

Né d'une volonté de s'entraider

"Si l'on est pour sauvegarder la culture franco-manitobaine chez les jeunes, c'est par la musique qu'on va le faire", déclare Ronald Lamoureux, directeur du groupe "Soleil". C'est autour de cette idée que se sont regroupés sept étudiants franco-manitobains, il y a huit mois, pour former le groupe "Soleil".

par Lise Dupuis

Ronald Lamoureux explique les objectifs du groupe: "Premièrement, nous voulons créer une ambiance pour les jeunes, étant donné qu'elle est tellement limitée, ici au Manitoba. Le groupe peut aussi servir de bel exemple pour d'autres qui ont l'ambition de faire quelque chose. Deuxièmement, je veux donner la chance aux membres du groupe "Soleil" de se perfectionner en tant que musiciens et chanteurs et de fournir l'expérience enrichissante de jouer devant des auditoires. Et enfin, de montrer que les jeunes démontrent encore un intérêt à la culture franco-manitobaine."

La preuve de la détermination du groupe c'est qu'il a déjà produit un microsillon intitulé "Soleil". Toutes les compositions sur le disque sont celles de Ronald Lamoureux. "Je perçois déjà des effets du disque", fait-il remarquer. "La plupart des gens veulent nous encourager en achetant notre disque, mais par contre il y a toujours cette minorité qui, comme à l'ordinaire, cherche à nous critiquer sans même nous avoir entendus. Notre disque a gagné une certaine crédibilité et je veux souligner que s'il a une continuité, c'est en partie dû au support indirect du Conseil jeunesse provincial, du 100 Nons et du Centre culturel franco-manitobain."

Même si "Soleil" a connu un certain succès, son directeur indique qu'il voudrait y voir une continuité au niveau des écoles. "Je crois qu'on pourrait se servir de nos connaissances de la musique traditionnelle française et canadienne-française pour sensibiliser les professeurs qui, eux, pourront par la suite motiver les étudiants. Cet enchaînement susciterait donc, un intérêt pour la musique française."

La chanson "Disco festival" du groupe "Soleil" illustre cette dernière déclaration puisqu'elle se compose d'anciennes chansons canadiennes-françaises telles que "Au chant de l'alouette", "Ah, si mon moine", "V'là l'bon vent", et "En roulant ma boule", qui ont été intégrées aux rythmes du disco.

Pour appuyer davantage l'importance de son principe, le directeur du groupe "Soleil" termine en disant que "c'est le temps que les franco-manitobains passent à l'action de façon à ce qu'ils s'entraident les uns les autres au lieu de se critiquer. Quant à moi, le groupe **Soleil** constitue une preuve tangible de la volonté des jeunes de s'entraider quand ils ont la motivation appropriée."

A date, l'effet du disque du groupe "Soleil" s'est avéré positif. Se pourrait-il que le principe qui a réuni le groupe soit une réponse aux besoins des jeunes? C'est toujours un bon début. De toutes façons, on pourra le constater en allant voir "Soleil" en spectacle au cours de leur tournée intitulée "Soleil et Compagnie" qui sera effectuée aux mois d'avril et de mai. "Compagnie, c'est une vingtaine de jeunes âgés de 13 à 17 ans des écoles Lavallée et du Collège secondaire de Saint-Boniface. A travers leur spectacle, ces jeunes démontreront l'évolution de la musique française en débutant avec le folklore, interprété par le groupe "Compagnie" pour ensuite y introduire le groupe "Soleil" avec le disco.



Soleil: "une preuve tangible de la volonté des jeunes de s'entraider quand ils ont la motivation appropriée".

Les petites nouvelles

Des manitobains en France

Le ministre du Tourisme et des Affaires culturelles de la province, Mme Norma Price, a annoncé récemment que le gouvernement de la République française, en coopération avec le gouvernement du Manitoba, offre à nouveau des stages de perfectionnement de français à 21 enseignants de la province, dans le cadre de l'entente culturelle entre la Fance et le Canada.

Les stages auront lieu à Quimper - en Bretagne- du 2 au 28 juillet 1979. La France donne à chaque candidat, ou candidate, une bourse de $572. qui couvre les frais de scolarité et de pension. Le coût du transport est assumé par la province.

Intéressé(e)s aux "Choralies"

Du 11 au 19 août 1979 se tiendront à Moncton au Nouveau-Brunswick les 5e Choralies canadiennes internationales. L'Alliance chorale canadienne annonce que les inscriptions se font vite: environ 500 choristes européens sont d'ores et déjà inscrits. Pour obtenir un formulaire d'inscription ou de plus amples informations pour une participation éventuelle, téléphonez au 233-7423.



La "Cabane à sucre" improvisée au Ccfm. On a chanté et on s'est amusé

tombée vendredi 15 h.

DES LIVRES.... 150 LIVRES.... DES LIVRES.... 150 LIVRES....

... si vous participez à ces quiz, qui paraîtront cette semaine et les semaines suivantes ici-même dans **LA LIBERTÉ.**

A la clôture du Festival, les réponses seront tirées au sort par les responsables de **La Liberté.** Les gagnants qui auront les réponses justes se mériteront 2 livres. Les auteurs des réponses... oh horreur! inexactes, se verront remettre un livre pour leur effort.

I- Quels deux auteurs manitobains ont gagné le prix Champlain?

II- A partir des lettres fournies, reconstituer le nom d'un auteur franco-manitobain.

ERGUAROGER
LSVAIOPVAE
SATEIDUNROGB
AYARMREINOAN
ERLEOVGELRIEL
SRIIUELOL
GTOGENURBEEGS
AWCEOIYNNTESTRN
FTDENORNENAMTOI
NRSLVEIOSE

III - Voici 9 auteurs franco-manitobains et 9 titres de livres. Pouvez-vous associer chaque auteur avec son oeuvre?

A. Chaput Hélène
B. Deniset Louis
C. Charette, Guillaume
D. Létourneau, Henri
E. Vien, Rossel
F. Voyer, Charles-Eugène
G. Dorge, Lionel
H. Roy, Gabrielle
I. Comeault, Rosaire

1- L'espace de Louis Goulet
2- Introduction à l'étude des Franco-Manitobains
3- Ces enfants de ma vie
4- Donatien Frémont, journaliste de l'Ouest canadien
5- Le secret du vieux moulin
6- Henri Létourneau raconte
7- Radio française dans l'Ouest
8- Histoire de la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes
9- L'équilibre instable

IV- Dans quels romans manitobains retrouve-t-on ces personnages?

a) Gérald Leduc
b) Azarius Lacasse
c) Luzina

Faites parvenir vos réponses à l'adresse suivante:

Concours Festival
255, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0J1

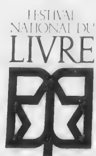
I
1......................... 2.........................

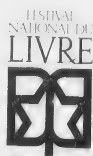
II
1......................... 2.........................
3......................... 4.........................
5......................... 6.........................
7......................... 8.........................
9......................... 10.........................

III Inscrivez le no du titre qui correspond à l'auteur
A .... H ....
B .... I ....
C ....
D ....
E ....
F ....
G ....

IV
A ....
B ....
C ....

NOM: ....
ADRESSE: ....
NUMERO DE TELEPHONE: ....







EN DIRECT!

À partir du 1er avril à 20h30
Aux Beaux Dimanches:
"LES FOLIES OFFENBACH"

un feuilleton en 6 épisodes sur la vie et l'oeuvre du célèbre compositeur



PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 1er au 6 avril

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

EXPOSITION DE PEINTURES

AUDAUTO MACHADO

DU 5 avril au 5 mai 1979

vernissage le 5 avril
(19:00 - 22:00 heures)

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, boulevard Provencher - 233-8972
Saint-Boniface, Manitoba, Canada

"En résumé, une peinture nette et directe sans ambiguité. Sur le plan technique, on n'y décèle aucune faute grave. La matière est simple et saine."

B. Faix



La Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie Inc. est maintenant à la recherche de candidates pour le concours Mlle Manitoba Français 1979.

Si vous êtes intéressés à y participer ou à commanditer, veuillez contacter Rénald Piché, coordonnateur à 233-2783 ou Claude Jolicoeur, président à 424-5574.



MERCREDI À 19 h 00

Le réalisateur Maurice Arpin consacrera cette émission à la rencontre des 30 et 31 mars au Collège de Saint-Boniface et au Ccfm ayant pour thème:

"La situation de la FEMME en 1979"

Cette émission vous fera participer:

- **au spectacle d'ouverture**
- **aux divers ateliers**
- **à des entrevues avec des invités de ce colloque**
- **à la soirée de variétés**

animation et entrevues: Maurice Auger

JEUDI À 19h00: GÉNIES EN HERBE

Au cours de cette émission s'affronteront les équipes de Somerset et de Saint-Jean-Baptiste





Lundi à 9 h 00: LIGNE OUVERTE

CKSB vous parle de la rencontre à "Nous-Autres"

Jacqueline Blay causera avec Jeannette Fillion Rosset au sujet de la rencontre à "Nous Autres" qui se déroulera les 30 et 31 mars au Cusb. **Nadine Hrynek sera la modératrice.**

Vous pouvez participer à cette ligne ouverte en composant **233-8020** le **lundi 2 avril** entre 9 h 00 et 9 h 30 durant l'émission Premier Quart. Nous acceptons les frais d'appel.

CKSB - 1050

ON DEMANDE



CKSB - Radio-Canada - est à la recherche d'une jeune personne qui ferait une fois la semaine, à l'émission "CAHIER MANITOBAIN", un commentaire qui a trait à la jeunesse.

Les intéressées(ées) peuvent s'adresser à:
Georges Paquin, réalisateur
CKSB - Tél.: 247-4843



Pulsation vous offre une interview en exclusivité avec Lise Cousineau de Montréal **le lundi 2 avril à 18 h 15.**

Soyez des nôtres! C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Pulsation est une réalisation de François Pilon.

Dimanche à 21h30: L'OBSERVATEUR
un magazine culturel animé par Pierre Olivier

Des surprises enrichissantes

On parlera des *Radios communautaires.* Différents témoignages nous renseigneront sur le fonctionnement et la raison d'être de ces radios. Recherche: Jean Bellemare.

Expression sera le titre d'un film que nous verrons et qui a été réalisé en France par la station de télévision TF1. Il s'agit d'une tentative pour essayer de déterminer si le sport est une activité culturelle.

Il sera ensuite question du *Commerce de la photo.* Pierre Olivier s'entretiendra avec plusieurs photographes qui nous diront comment fonctionne ce commerce et ce qu'ils en pensent

Nous verrons aussi un reportage sur *la Location et la vente des oeuvres d'art.* France Nadeau interrogera des gens qui donneront des conseils à ceux qui seraient intéressés à louer et à acheter des tableaux. Plusieurs ignorent sans doute qu'il est possible de louer un tableau pour une certaine période de temps avant de l'acheter.

Un Raphaël au Québec?

Depuis quinze ans, un groupe de Québécois se bat pour faire authentifier un tableau dont l'auteur serait le célèbre peintre italien Raphaël. A cette occasion, nous apprendrons comment se fait l'authentification d'un tableau, quelles démarches on doit entreprendre et quels procédés on doit suivre.

Pierre Olivier



Mardi à 22h00: L'Enfance à vivre
"LA CACHETTE"



C'est sous ce titre que sera diffusée la dernière d'une série de quatre émissions intitulées **l'Envers du jeu** et réalisées par Edith Fournier et Michel Moreau. «La Cachette», qui sera présentée le mardi 3 avril à 22 heures, sera consacrée à l'étude du jeu de cache-cache.

Qui n'a pas d'instinct joué à ce jeu avec un bébé de six mois et qui n'a pas dans sa propre enfance expérimenté ce jeu au cours duquel on inventait mille ruses pour déjouer le chercheur.

Dans ce jeu comme dans plusieurs autres, on retrouve une progression selon l'âge où il est pratiqué. Dans le film que nous verrons, nous pourrons observer cette évolution constante, logique et rigoureuse qui fait partie du développement de l'enfant. Les parents découvriront aussi comment ils peuvent jouer avec leur enfant, comment se cacher avec eux et comment aider le chercheur.

LE SPORT À LA TÉLÉVISION

Samedi à 13h00: CHAMPIONNAT DU MONDE DE CURLING
se déroulant à Berne en Suisse

Samedi à 19h00: LA SOIRÉE DU HOCKEY
en provenance du Forum de Montréal où les Penguins de Pittsburg rencontreront les Canadiens.

Dimanche à 13h00: À L'UNIVERS DES SPORTS
ATHLÉTISME URSS—CANADA ayant eu lieu à Montréal le 9 mars.

LE CINÉMA À LA TÉLÉVISION

JÉSUS DE NAZARETH
les 11, 12 et 13 avril à 20h30

une oeuvre admirable d'une indéniable grandeur réalisée par le cinéaste italien Franco Zeffirelli avec une pléiade de vedettes internationales telles: Laurence Olivier, Anthony Quinn, Peter Ustinov, Claudia Cardinale...

Cette incomparable Figure est tellement exaltante qu'il aura toujours fallu aux croyants, en plus des Evangiles et des textes sacrés, des représentations visuelles profanes de la Nativité et de la Passion. Depuis les Jeux du Moyen Age jusqu'aux films hollywoodiens, en passant par le théâtre et les Chemins de la Croix d'Oberammergau, la vie de Jésus de Nazareth sert d'inspiration suprême aux chrétiens. Mais toujours ces films, ces pièces, ces Jeux, péchaient par quelque imperfection majeure, par ignorance, mauvais goût, outrance. Rares furent les spectacles dignes de ce grand sujet.

Enfin Zeffirelli vint et, avec l'appui matériel du Vatican et des Télévisions anglaise et italienne, il produisit un **Jésus de Nazareth** considéré par les autorités religieuses, les critiques et des millions de téléspectateurs, comme l'une des biographies du Christ les plus prestigieuses et fastueuses qui aient été créées.

Lorenzo Monet



Olivia Hussey



Robert Powell



LE FEU FOLLET

samedi à 24 h 55

un drame réalisé par Louis Malle, avec Maurice Ronet, Bernard Noël et Jeanne Moreau (1963). Ayant subi une cure de désintoxication et, malgré une guérison apparente, un homme se laisse aller au désespoir et décide de se tuer.

Un drame psychologique considéré comme l'une des meilleures réalisations de Louis Malle.

Jeanne Moreau



L'HERBE BLEUE

dimanche à 14h30

une étude du phénomène de la drogue réalisée par John Korty.

Une adolescente raconte à son journal son expérience dramatique de la toxicomanie et de sa lutte pour se libérer de cet esclavage et de son cercle d'amis.



EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBWFT

SAMEDI

31 mars

8 30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministere de l'Education du Quebec.
9 00 LE PETIT CASTOR
"Le Cadeau d'anniversaire".
9 30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
10 00 ORZOWI OU L'ENFANT DE LA FORET
L'histoire d'un enfant blanc, âgé de 13 ans, trouvé dans la forêt vierge par les Swazis
10 30 LES HEROS DU SAMEDI
Championnat canadien de patinage de vitesse à l'arena de Vaudreuil
11 30 TELEJEANS
Anim.: Jacques Lemieux
12 00 SEMAINE PARLEMENTAIRE
A Ottawa. Anim.: Jean-Marc Poliquin
13 00 CHAMPIONNAT DU MONDE DE CURLING
Championnat qui se déroule à Berne, Suisse. Anim.: Raymond Lebrun. Analyste: Louis Chassé. Real.: Gaston Dagenais
16 00 BAGATELLE
17 00 LA DESCENTE DU YUKON
Quatre jeunes hommes entreprennent de relever le defi des pionniers: traverser le Yukon. L'aventure durera 8 mois
18 00 HEBDO-SAMEDI
Anim.: Achille Michaud
19 00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montreal, les Penguins de Pittsburgh rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: Rene Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Real.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21 30 CHEZ DENISE
"Le chef est malade". Le chef attrape la rougeole et Denise doit le remplacer à la cuisine. Real.: Pierre Gauvreau
22 00 ACTION SANTE
"Le coeur"
22 30 LE TELEJOURNAL
22 45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 POLITIQUE FEDERALE
Le Parti Liberal
23 10 CINEMA
Doc Holliday. Western réalisé par Franck Perry, avec Stacy Keach, Faye Dunaway et Mike Whitney. Doc Holliday, un tueur à gages, se rend à Tombstone pour venir en aide à un ami sherif. Les deux comperes se retrouvent aux prises avec une bande qui veut prendre la place du sherif qu'ils accusent de malhonnêteté (USA 71).
24 55 CINE—NUIT●
Le Feu follet. Drame realise par Louis Malle, avec Maurice Ronet, Bernard Noel et Jeanne Moreau. Un homme subit une cure de desintoxication. La rupture de son mariage l'a rendu malheureux et malgre une guerison apparente, il se laisse aller au desespoir et decide de se tuer. Auparavant, il cherche a retrouver d'anciens amis (Fr. 63)

DIMANCHE

1er avril

8 30 PASSE-PARTOUT
9.00 WICKIE
9 30 KEBEKIO AU PAYS DE CONVOITISE
9 45 UNE FLEUR M'A DIT
10 00 LE JOUR DE SEIGNEUR
Celebration de la messe par le père Cyprien Bouchard, de Jonquière.
11 00 UN TROISIEME TESTAMENT
12 00 LA SEMAINE VERTE
L'Agriculture en Californie. "La Culture des legumes dans la vallee de Salinas"
13 00 L'UNIVERS DES SPORTS
"Athletisme: URSS-Canada". Rencontre qui se deroulait au Forum de Montreal le 9 mars
14 30 CINE POP
L'Herbe bleue (Go Ask Alice). Drame realise par John Korty, avec J. Smith Jackson, William Shatner, Ruth Roman et Julie Adams. Une adolescente raconte à son journal son experience dramatique de la toxicomanie et sa lutte pour se libérer de cet esclavage (USA 73)
16 00 MUSIQUE MINIATURE
Thomas Rolston, violoniste, et Isobel Rolston, pianiste
16 30 AUX FRONTIERES DU CONNU
L'Audio-visuel. 1re de 4: "Dans le spectacle"
17 00 SECOND REGARD
Informations religieuses nationales et internationales
18 00 HEBDO-DIMANCHE
19 00 CHEZ DENISE
"Denise arrête de fumer". Denise decide que Jean-Paul devrait arrêter de fumer. Ce dernier echoue mais Denise tient bon
19 30 LES BEAUX DIMANCHES
Veux-tu jouer avec moi? Avec Jean-Guy Moreau, Jacqueline Barrette, France Castel, Gilles Rivard. Pour celebrer l'Annee internationale de l'enfant, les petits seront les rois durant une heure. Dir. mus.: Richard Gregoire. Real.: Marcel Collet
20 30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Folies-Offenbach. La vie et l'oeuvre de Jacques Offenbach. Extraits de ses oeuvres les plus populaires. **1re de 6**: "La Belle Helene". Jacques Offenbach réussit a convaincre Hortense Schneider d'interpreter le rôle principal dans son operette "La Belle Helene". Le public reagit favorablement lors de la premiere. Avec Michel Serrault, Catherine Samie et Claudia Morin. Real.: Michel Boisrond
21 30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur. Les Radios communautaires: Raison d'être et fonctionnement. - Le Commerce de la photo: Vision generale du processus. - Comment on peut louer des tableaux avant de les acheter
22 30 TELEJOURNAL
22 45 SPORTS DIMANCHE
23 25 CINE—MAGAZINE
Chronique de films et d'actualite
24 10 D'HIER A DEMAIN
Carpeaux, inconnu celebre. Documentaire realise par Gerard Pignol. Narrateur: Pol-Max Fouchet. Sculpteur et peintre français Jean-Baptiste Carpeaux sut marier la tradition et le moderne (Fr. 75)

LUNDI

2 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Plein air".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLE—MENCE
11:30 HAROLD LLOYD
Par un concours de circonstances, le pauvre Harold se retrouve parmi une bande de cambrioleurs.
12:00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
"Hercule et le déjeuner disparu".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Gérald Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reportage sur la librairie française "Le Bouquineur", à Vancouver.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Rouyn. "Le Temps de jeunesses, le temps de vieillesse". La jeunesse d'une vie: fonder une famille; le depart des enfants; le respect entre jeunesse et vieillesse; la santé; le troisième âge: le travail d'une vie, la mort de son partenaire; l'importance de l'amitié: opinions des enfants sur la vieillesse et la retraite.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
14:45 LES CHIBOUKIS
16 00 BOBINO
17.00 L'HEURE DE POINTE
18 00 CE SOIR: National
18 30 CE SOIR: Regional
19.00 COSMOS 1999
En vedette Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. "Une autre terre". Magnus qui se dit le Createur veut forcer le commandant Koenig à epouser Maya.
20 00 TERRE HUMAINE
Lina est comblée de cadeaux à l'occasion de son 18e anniversaire de naissance.
20 30 A CAUSE DE MON ONCLE
21:00 LES JORDACHE
7e de 11: 1958. New York. Tom a besoin de faux papiers et d'argent; il va trouver sa mère, puis s'embarque sur un bateau. Rudy est enfin heureux avec Julie mais son ex-mari veut reprendre la vie en commun. Rudy lui propose un poste important en Californie et une voiture de luxe.
22 00 PAPA, CHER PAPA
22 30 TELEJOURNAL
23 00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23.20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 1er avril à 16h30
23:50 LES CHEMINS DE L'EXIL
Les seize dernières années de la vie de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). **Dernière**: Convaincu de l'existence d'un complot visant à le détruire, Jean-Jacques accepte l'invitation de David Hume et s'installe dans la campagne anglaise. Enfin il regagne Paris puis Ermenonville. Jusqu'à la fin, il ressent le besoin de se justifier. Avec François Simon, Dominique Labourier, Roland Bertin et David Markham. Réal.: Claude Goretta

MARDI

3 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
Le Porc-épic (5e de 5).
10:15 MIMUTE MOUMOUTE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"L'Art floral".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLE—MENCE
11:30 LE MONDE EN LIBERTE
"Les Plaines africaines".
12:00 LASSIE
"Les Fraudeurs".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean Boisvert.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La Femme à l'intérieur de sa maison: ses besoins".
14:30 CINEMA
Les Flèches brûlées (Flaming Feather). Wester réalisé par Ray Enright, avec Sterling Hayden, Victor Jory et Barbara Rush. Des Indiens, sous la conduite d'un chef blanc mystérieux et insaisissable, pillent et incendient tout sur leur passage. Un homme dont le ranch a été détruit et le meilleur ami abattu, décide de se venger et de démasquer le criminel (USA 51).
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES ORIENTAUX
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 GRAND-PAPA
Comment Véronique réagit-elle à l'aveu de Robert? Va-t-elle vouloir reprendre le bébé à Estelle?
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
"La Danse du samedi soir". Dominique souffre d'anorexie, ou perte de l'appétit, que l'on rencontre surtout chez les adolescents.
21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:00 L'ENFANCE A VIVRE
L'Envers du jeu (dern. de 4): "La Cachette". Le jeu de cache-cache, son évolution selon l'âge de l'enfant. Réal.: Edith Fournier et Michel Moreau. Prod.: Educfilm et Conseil des Arts du Canada.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 RENCONTRES
Inv.: Doris Lussier, créateur du "Père Gédéon", détient une maîtrise en sciences sociales de l'Université Laval, a été professeur de philosophie économique et de morale sociale et secrétaire particulier du père Lévesque, fondateur de la faculté des sciences sociales de Laval. Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Roger Peyrefitte se raconte (**dernière**). Réal.: Jean Faucher.
24:20 CINEMA
Pour un sourire. Drame réalisé par François Dupont-Midy, avec Bruno Cremer, Marina Vlady, Isabelle Missud et Philippe Clay. Dans un village détruit par la guerre, un soldat découvre une petite fille qui ressemble étrangement à la sienne.

MERCREDI

4 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
"La Passion et la mort".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Périnatalité", avec Nicole Hébert-Marchand.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
Début.
Bilan des métiers d'art au Québec depuis les origines de la colonie jusqu'à nos jours.
12:00 MISHA LA BOULE
"Misha au cirque".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: Un groupe du Centre de jour du Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes de Montréal.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine animée par Maurice Auger.
19:30 LA PETITE PATRIE
"Le Grand Départ".
20:00 RACE DE MONDE
20:30 HORS SERIE
Contes de campagne: le Favori. Drame réalisé par Barry Davis, avec Joss Ackland, Pauline Collins, Anna Cropper et George Waring. Potter est partagé entre sa femme et sa belle-fille infirme qui fut déjà sa bien-aimée.
21:30 SWING LA BAQUAISE
Hommage à la Bolduc. Témoignages de Simone et de Nana de Varennes. Réal.: Jean-Pierre Masse. Prod.: ONF.
22:00 SCIENCE-REALITE
"Le Diabète". Complications, traitement et thérapie du diabète juvénile (30% des cas) et du diabète de la maturité (70% des cas). 3% de la population souffre présentement de cette maladie.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Matane. L'île d'Anticosti. M. Eugène Chevalier parle de la période 1900, alors que ce territoire appartenait au Français Henri Meunier. L'île d'anticostie ayant été achetée par le gouvernement du Québec en 1974, M. Nelson Reinière, surintendant de l'île, nous parle des projets d'aménagement du territoire par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Rech. et anim.: Hélène Cantin. Réal.: Gilbert Langlois.
24:20 CINEMA●
La Croisière jaune. Documentaire réalisé par Léon Poirier. L'expédition Paris-Pékin en automobiles (1929) d'André Citroën, divisée en deux parties: la première partant de Paris, dirigée par Hest et l'autre de Pékin, par Point (Fr. 29).

JEUDI

5 avril

9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
"Le Hibou (1re de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Artisanat: le tissage (2e de 3).
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ACTION SANTE
Documentaire réalisé par Françoise Brault. "Le Troisième Age".
12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
"Le Repentir de l'oiseau".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 EMISSION SCOLAIRE
"Les aventures de Rabbi Jacob". Comédie avec Louis de Funès se rendant au mariage de sa fille, a un accident de voiture et devient successivement otage d'un groupe de révolutionnaires arabes, rabbin, etc...
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Le Chômage des nouvelles diplômées, un problème social". Table ronde sur la situation et les politiques d'emploi.
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 GENIES EN HERBE
L'équipe de Saint-Jean-Baptiste affronte celle de Somerset.
19:30 DU TAC AU TAC
"Mario voit rouge".
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Comme un boomerang. Policier réalisé par José Giovanni, avec Alain Delon, Louis Julien, Charles Vanel, Carla Gravina, Dora Doll, Suzanne Flon et Pierre Maguelon. Un adolescent sous l'effet de la drogue tue un policier. Son père, ancien truand devenu un industriel respecté, se bat pour le sauver. Mais la révélation de son passé vient contrecarrer ses interventions et son fils est condamné à la prison. Le père entreprend alors de le faire évader avec l'aide d'anciens compères (Fr. 76).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 TELE-SECLECTION
Columbo: Etat d'esprit. Policier réalisé par Harvey Hart, avec Peter Falk, George Hamilton et Lesley Warren. Un psychiatre qui traite par hypnose tue le mari de sa maîtresse. Craignant que ses nerfs ne la lâchent et qu'elle le dénonce, il l'hypnotise et la pousse au suicide (USA).
24:40 CINEMA
Auto Stop Girl: Three into Two Won't Go). Drame réalisé par Pet Hall, avec Rod Steiger, Claire Bloom et Judy Geeson. Un couple sans enfant vit une existence plutôt terne en banlieue de Londres. Le mari fait monter une auto-stoppeuse dans sa voiture. il a bientôt une liaison avec cette femme qui décide de le relancer à son domicile (Brit. 69).

VENDREDI

6 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Centour musclé".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
"Le Premier Perce-neige".
10:30 MAGAZINE-EXPRESSS
"Cardiologie", avec le Dr Richard Turcot, néphrologue.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LES PIERRAFEU
"Chambre à louer".
12:00 PRINCE NOIR
"Premier prix".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Louise Charlebois.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La Commune à Marie", troupe de théâtre. Inv.: Danielle Bissonnette, comédienne, nous parle de la pièce "La Mère à boire", oeuvre collective.
14:30 LES ATELIERS
Inv.: Soeur Suzanne Denis, missionnaire, fabrique des tabourets et elle recouvre des bibles. M. Pierre-Philippe Bouchard fabrique des jouets en bois.
15:30 FRANFRELUCHE
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 IL ETAIT UNE FOIS... L'HOMME
"L'Angleterre d'Elisabeth".
19:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
"L'Energie et les maillons de la chaine".
20:00 LES AMIS DE MES AMIS
"Les Enfants de la route". Aux confins de la chaîne de l'Hindou Kush et de l'Himalaya, deux jeunes, Laval Khan et Manazir, gagnent leur vie comme aides chauffeurs de jeeps.
20:30 VEDETTES EN DIRECT.
Invité: Julio Iglesias.
21:00 SOUS LE SIGNE DU LION
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
"Les Salons de coiffure". Pour hommes, femmes et unisex. Rech.: Pierre Deschênes. "Comment partir en affaires?". Processus à suivre et affaires?". Processus à suivre et témoignages vécus.
22:30 TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 CINEMA
Columbo: Reaction négative. Policier réalisé par Alf Kjelling, avec Peter Falk, Dick Van Dyke. Un photographe en a assez de son épouse alcoolique, d'autant plus qu'il a une assistante compréhensive. Il organise le kidnapping et la mort de son épouse avec une ingéniosité propre à abuser tout autre que Columbo (USA).
1:05 CINE-NUIT●
Cadet Rousselle. Comédie réalisée par André Hunebelle, avec François Périer, Dany Robin et Bourvil. Dans un village de France, avant la Révolution, on baptise les trois fils Rousselle, des triplés, dont le cadet fera parler de lui.

Le Conseil du Trésor

Rôles et fonctions

Le Conseil du Trésor est le comité du Cabinet chargé de contrôler le Budget des dépenses et la bonne Gestion de l'Administration fédérale.

Comme Comité des dépenses budgétaires, il propose au Cabinet la répartition des fonds publics entre une myriade de programmes compétitifs, en tenant compte des priorités gouvernementales, de la capacité des programmes à atteindre ces objectifs et de l'efficacité de leur administration.

Comme Comité de gestion administrative, il met sur pied, au nom du gouvernement, les politiques et les règlements (ou normes) que les ministres croient souhaitables dans l'utilisation des fonds mis à disposition. Ces normes concernent les éléments (personnel, commodités de bureau, frais de voyage, contrats de service, etc.) de mise en oeuvre des programmes approuvés; elles assurent l'usage et le développement le plus efficace possible des éléments clés de la Fonction publique, son personnel en premier lieu; elles garantissent la probité et la prudence des cadres dans leurs prises de décision; elles facilitent l'honnêteté et l'économie des activités d'achat et d'adjudication des contrats; enfin, elles déterminent l'égalité de traitement des fonctionnaires ainsi que leurs devoirs et responsabilités envers l'Etat.

Comité des dépenses budgétaires

Le rôle du Conseil du Trésor, comme Comité des dépenses budgétaires, est tributaire du processus de prise de décision du Cabinet dans son ensemble, et des modalités courantes de budgétisation (le cycle des dépenses, sa planification, sa comptabilité). Le budget des dépenses qu'il établit chaque année exprime les priorités du gouvernement et détermine le mode de financement des programmes approuvés pour atteindre ses objectifs. Le budget n'est donc pas un document financier désincarné, séparé en quelque sorte des points clés des orientations politiques du gouvernement; il est plutôt le pivot du processus de décision, le point central où tous les programmes et politiques gouvernementaux s'assemblent en un tout cohérent.

Cette activité suppose la compréhension des divers objectifs du gouvernement et de l'importance relative de chacun d'eux aux yeux des ministres, la connaissance d'une myriade de politiques et programmes, la perception nette de leurs relations avec les buts qu'ils doivent permettre d'atteindre, une information complète sur leur capacité à obtenir les résultats prévus et sur leurs effets sur d'autres buts complémentaires ou concurrentiels et, enfin, une idée exacte de leur qualité administrative.

Toutes ces données doivent être étudiées l'une par rapport à l'autre pour permettre la répartition optimale des fonds entre les divers programmes et projets. Pour y parvenir, les ministres doivent d'abord ordonner leurs priorités en conformité avec les grands secteurs de dépenses (expansion économique, redistribution des revenus, protection de l'environnement, défense nationale, etc.) et porter un jugement sur le bénéfice social relatif qu'entraînera l'allocation de dollars à tel ou tel secteur particulier; ils doivent ensuite évaluer l'efficience des divers programmes, c'est-à-dire leur capacité de rendement au meilleur compte possible; ils doivent enfin combiner ces deux ordres de jugement pour mieux déterminer le bénéfice social de l'argent versé aux programmes par rapport aux politiques établies (par exemple: le bénéfice social de l'argent versé à un programme hautement prioritaire mais avec 50 p.c. de rendement, ou à un programme prioritaire au 3e degré mais d'un rendement de 90 p.c. En faisant cette analyse, ils doivent se souvenir que chaque programme vise plus d'un objectif, que chaque objectif est desservi par plusieurs programmes, et que certains objectifs se contredisent jusqu'à un certain point alors que d'autres se complètent mutuellement.

La machine gouvernementale

Il serait faux de conclure de tout ceci que le Conseil du Trésor fait ce travail tout fin seul. Car l'établissement des priorités et l'élaboration des politiques sont davantage l'affaire d'un processus global impliquant l'opinion publique (aux élections, par exemple), les multiples groupes

> Le Conseil du Trésor a été créé dès 1869, à titre de comité du Conseil privé et de comité statutaire. La loi de 1966 sur l'organisation du gouvernement a établi le Secrétariat du Conseil du Trésor comme un ministère distinct avec son ministre, le Président du Conseil, et son Secrétaire ou sous-ministre, le Secrétaire du Conseil.
>
> Le Conseil du Trésor comprend, outre son Président (l'honorable J. J. Buchanan), le ministre des Finances et quatre autres membres (ou ministres) du Conseil privé. Le Secrétariat est son organe administratif, dont les directions des Programmes, de la Politique du personnel, de la Politique administrative et des Langues officielles relèvent du Secrétaire (sous-ministre); celles de l'Évaluation de l'efficience et de l'Administration financière relèvent du Contrôleur général (sous- ministre associé).

communautaires, le Parlement, etc. Au sein du gouvernement, ce sont tous les ministres (et non un seul comité du Cabinet) qui doivent finalement établir les intérêts et les objectifs de la communauté (ils sont leurs, en somme!), déterminer les orientations politiques qui correspondent le mieux aux problèmes communautaires à résoudre, et évaluer les objectifs plus spécifiques que se fixe le gouvernement.

En outre, le Cabinet et son Comité des dépenses budgétaires ne pourraient aujourd'hui accomplir seuls la tâche immense de la répartition des fonds publics. En fait, c'est un ensemble de comités du Cabinet qui par ses efforts (que coordonne l'ensemble du Cabinet) exécute toute la tâche gouvernementale. Dans cet ensemble, le Comité clé est celui des priorités et de la planification. Présidé par le Premier ministre, il prépare et propose au Cabinet les priorités majeures et les grandes orientations politiques gouvernementales. Dans la gamme des nombreux éléments de décision (de la détermination des valeurs communautaires jusqu'au choix des modalités de mise en oeuvre des politiques), il établit le rapport entre les problèmes et besoins communautaires et les politiques et programmes du gouvernement, et vice versa, pour pouvoir soumettre au Cabinet les politiques générales susceptibles de réaliser les objectifs du pays et de son gouvernement. En résumé, il cherche à équilibrer les buts contradictoires ou opposés, comme par exemple la croissance économique versus la protection de l'environnement. Il amène aussi les ministères à se doter de politiques et de programmes conformes aux objectifs gouvernementaux et aptes à les poursuivre.

Ensuite, il y a les comités fonctionnels du Cabinet qui s'intéressent aux politiques économique, sociale, de défense, des affaires extérieures, etc. Chacun d'eux reçoit des ministres intéressés les propositions de variations de programmes dans tel ou tel champ politique, et il les évalue en fonction de leurs valeurs intrinsèques, de leurs rapports avec d'autres politiques et programmes, et de leurs effets sur l'ensemble des orientations politiques gouvernementales. C'est suite à ces délibérations que s'articulent les propositions de programmes et la liste générale des priorités.

Il revient au Conseil du Trésor d'agencer cet ensemble de priorités, d'orientations politiques et de propositions de programmes en prévisions annuelles de dépenses reflétant les politiques et les priorités gouvernementales et assurant que chaque dollar perçu des contribuables obtienne les meilleurs résultats possibles.

Relations du Conseil du Trésor avec les autres comités

Le gouvernement a mis sur pied les mécanismes qui permettent au Conseil du Trésor et à son Secrétariat d'être pleinement au courant des décisions relatives aux programmes et aux priorités des autres comités du Cabinet. Le Président du Conseil et ses collègues sont le premier chaînon de cette interrelation, en tant que membres du Cabinet et en tant que membres d'autres comités du Cabinet. En outre, le Secrétariat du Conseil du Trésor délègue un fonctionnaire auprès de chacun des comités fonctionnels du Cabinet, soit comme conseiller du Président (s'il est membre) ou pour rendre compte des données (financières ou autres) des sujets discutés. Ainsi, au double niveau ministériel et bureaucratique, le Conseil et son Secrétariat sont renseignés sur les programmes approuvés par les comités du Cabinet et sur les éléments qui ont entraîné leur approbation, ainsi que sur les priorités pertinentes de chacun des domaines politiques du gouvernement, telles qu'elles découlent des discussions au sein des comités fonctionnels.

Le gouvernement a vu aussi à ce que le travail du Conseil du Trésor s'intègre à celui du Comité clé des priorités et de la planification. Il y a donc échange de documents entre les deux comités pour que s'harmonisent les principes directeurs du second et la répartition détaillée des dépenses budgétaires que propose le premier: les principes directeurs du Comité des priorités et de la planification sont transmis au Conseil avant qu'il commence ses travaux sur le budget des dépenses; en retour, le Conseil lui fait rapport, avant de transmettre à l'ensemble du Cabinet ses propositions de dépenses, sur l'interrelation de ses propositions budgétaires et des grandes orientations politiques gouvernementales. Il y a aussi des échanges réguliers entre le Bureau du Conseil privé (qui est le Secrétariat du Cabinet) et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

On peut caractériser ainsi les décisions du Conseil du Trésor par rapport à celles des autres comités du Cabinet: elles reflètent les choix (difficiles) qu'il a fallu faire pour établir le Budget des dépenses. Au niveau interfonctionnel ou interministériel, le Conseil du Trésor ne substitue pas son jugement à celui du Cabinet, lequel s'appuie sur les recommandations du Comité des priorités et de la planification. Son rôle consiste plutôt à chapeauter cette vision générale du service public par ses prévisions budgétaires détaillées qui découlent des programmes particuliers. Libre des sujétions des ministères face à leur clientèle et conscient de la nécessité de demeurer objectif face à ses propres préférences concernant tel ou tel domaine (politique ou autre), il cherche à ordonner en termes précis l'ordre de priorité des bénéfices sociaux des programmes projetés, tel qu'il ressort des divers comités fonctionnels.

Les mécanismes de répartition

Il s'agit d'abord d'articuler le cadre budgétaire de l'année financière, soit la somme projetée des revenus et des dépenses. Ce cadre est le produit des discussions des comités du Cabinet sur la politique économique et du Comité sur les priorités et la planification, toutes fondées sur les propositions soumises par le ministre des Finances. Celui-ci prépare, au début de chaque exercice financier, les propositions relatives à la politique fiscale du gouvernement. Ces propositions se basent sur sa plus récente évaluation des perspectives économiques de l'année concernée, y compris les revenus et les dépenses prévus. Après examen de ces prévisions par rapport au taux de croissance de l'économie, aux niveaux d'emploi, à la stabilité des prix, à la stabilité monétaire, etc., le ministre des Finances propose s'il faudra stimuler ou contrôler l'économie, et jusqu'où cela se fera par taxation ou par variations des dépenses.

Compte tenu de ces propositions, les ministres décident ce que devrait être la position gouvernementale pour l'année à venir et, spécialement, les niveaux de surplus ou de déficit budgétaire à respecter et les besoins monétaires globaux du gouvernement. Ces chiffres connus, on établit la somme des revenus espérés et l'échelle visée des dépenses. Ces décisions constituent le cadre dont, après approbation du Cabinet, le Conseil du Trésor doit tenir compte dans toutes ses actions subséquentes sur le budget des dépenses de l'année concernée, c'est-à-dire dans la répartition des revenus et emprunts convenus entre les demandes compétitives de dépenses des nombreux ministères et organismes du gouvernement, conformité avec ses grandes orientations politiques.

(suite à la page suivante)

Le Conseil . . .

(suite de la page précédente)

Le cadre budgétaire déterminé, le Comité sur les priorités et la planification établit les principes directeurs de la communauté, des objectifs gouvernementaux qui en découlent, des politiques majeures relatives à ces objectifs, et de la forme que ces politiques doivent prendre pour mieux atteindre ces objectifs.

Vu la multiplicité des programmes gouvernementaux, l'éventail des choix offerts au Conseil du Trésor doit être défini nettement et même, si possible, rétréci. Pour qu'il y parvienne, le gouvernement a adopté un budget à trois paliers: le budget "A" pour les programmes faisant déjà partie des dépenses budgétaires actuelles; le budget "B" pour ceux qui n'ont pas encore été approuvés ou inclus dans le budget; et le budget "X" pour ceux qui sont de très basse priorité et qu'on peut remplacer par de nouveaux programmes pouvant davantage contribuer aux objectifs gouvernementaux.

Le budget "A" correspond au coût actuel des programmes permanents. Des accroissements de dépenses y sont permis (sauf en période de restrictions!) pour défrayer les augmentations des coûts, et aussi l'accroissement quantitatif des services par suite de l'augmentation de la population desservie (un plus grand nombre d'enfants, par exemple, requiert une augmentation des allocations familiales). On considère que les diminutions de dépenses sont la conséquence d'efforts continus pour accroître le rendement des services publics. Vu que les programmes du budget "A" n'exigent aucune décision politique, les hauts fonctionnaires des ministères et du Secrétariat du Conseil du Trésor peuvent généralement déterminer ce budget, les recours au Conseil étant exprimés lors de ses rencontres annuelles avec les ministres.

Le budget "B" concerne les nouveaux programmes, ou l'amélioration qualitative de programmes actuels, qui sont présentés par chaque ministre pour la prochaine année financière. Ces programmes entrent en compétition pour obtenir leur part des fonds "nouveaux" supposément disponibles pour l'année à venir, c'est-à-dire la différence entre les revenus et emprunts compris dans le cadre budgétaire et la somme des dépenses du budget "A".

Si le Cabinet juge qu'il n'y a pas une marge de manoeuvre suffisante entre le total des revenus (plus le déficit) et celui des dépenses du budget "A", il peut se tourner vers le budget "X". Ce budget découle de l'examen (continu ou à périodes fixes) des programmes actuels par les ministres et le Secrétariat du Conseil du Trésor, en vue d'identifier ceux qui donnent le moins aux contribuables pour leur argent. Une fois qu'ils sont identifiés, le Conseil du Trésor peut les éliminer pour diminuer les taxes ou pour favoriser de nouveaux programmes prometteurs de grand rendement.

Formulation des dépenses budgétaires

Les prévisions budgétaires de l'année financière commençant le 1er avril doivent être prêtes à la fin de l'année civile précédente. Le Conseil du Trésor reçoit donc de son Secrétariat, dès l'été, les budgets "A" approuvés à l'essai et les budgets "B" et "X" que les ministères ont soumis aux ministres pour étude. Le Secrétariat donne alors son opinion sur les programmes "B" qui lui semblent le mieux répondre aux objectifs du gouvernement et les plus aptes à les réaliser, et sur les programmes "X" que les ministres aimeraient examiner plus attentivement; il transmet aussi son opinion aux ministères intéressés.

Le Conseil du Trésor discute ensuite avec chaque ministre les budgets des agences dont il est le responsable, relevant les points dont il lui faudrait tenir compte pour mieux exprimer ses recommandations. Suite à ces rencontres, le Conseil connaît les programmes et leur degré d'inclusion dans les prévisions de dépenses pour l'année à venir, et il détermine le Budget des dépenses à recommander au Comité des priorités et de la planification. Après approbation du gouvernement, il prépare et fait imprimer le budget à soumettre au Parlement.

On adopte le même processus pendant l'année financière. Les propositions de variations de programmes sont révisées par les comités fonctionnels appropriés, puis recommandées (ou non) au Cabinet. Si ce dernier donne son accord de principe, on les transmet au Conseil du Trésor pour étude financière. Ce dernier fait des révisions mensuelles de ces nouveaux éléments du budget "B" et propose au Cabinet les programmes nouveaux ou modifiés qui devraient (ou pourraient) être compris dans le cadre budgétaire approuvé. Les variations de programmes approuvées sont ensuite soumises au Parlement sous forme de budget supplémentaire.

Comité de gestion administrative

Des théoriciens de la gestion multiplient leurs vues, depuis des années, sur le degré de réglementation à imposer aux ministères relativement à l'achat et à l'utilisation de leurs éléments de travail. D'un côté, on affirme qu'il appartient au Conseil du Trésor de déterminer en détail la qualité et la quantité d'éléments que les ministères ont le droit d'acquérir, et même de leur en préciser les modalités d'achat; de l'autre, on soutient que les ministères sont les administrateurs au sein du gouvernement, libres de juger ce qu'il leur faut acquérir, comment ils le feront, et comment ils agenceront leurs éléments pour exécuter les programmes dont ils sont responsables.

On peut affirmer que cette dernière théorie l'emporte de nos jours au sein des gouvernements, et qu'en fait ce serait la méthode la mieux adaptée à leur poids. Mais il faut ajouter que, même si plusieurs gouvernements modernes penchent vers ce mode d'administration, ils sont plutôt lents à mettre en place les réformes que cela exige.

En fait, il n'existe guère d'entreprises (publiques ou privées) qui n'imposent pas à leurs filiales and succursales des contraintes relatives à leurs achats pour assurer une certaine uniformité d'économies. Et rares sont les entreprises où l'administration centrale ne leur impose pas certains règlements administratifs (comme l'échelle des salaires ou les conventions collectives). Le vrai problème reste donc de déterminer le degré de liberté à accorder aux parties pour que le tout obtienne les meilleurs résultats possibles.

Une autre raison, encore plus importante, de l'apparente lenteur des gouvernements à adapter leur opérations aux toutes nouvelles théories de gestion, c'est le fait que les institutions d'un régime parlementaire imposent elles-mêmes des contraintes à la liberté qu'on peut accorder aux ministères et agences du gouvernement. Le Cabinet dans son ensemble est tenu responsable par le Parlement de l'égalité de traitement des fonctionnaires en conformité avec les conceptions qu'a le public de ce qui est juste et équitable. Le gouvernement, en totalité, est chargé par le Parlement d'assurer que les commodités de travail fournies aux fonctionnaires et leurs frais de voyage respectent les normes publiques convenables. Le Cabinet, comme groupe, doit assurer au Parlement que les achats sont les plus économiques possibles, et que les contrats respectent les normes de probité de l'administration publique. Le gouvernement est et doit demeurer totalement responsable devant le Parlement de toutes les actions des ministères et de la gestion des fonds qu'il leur a confiés.

Direction des langues officielles

Conformément aux politiques révisées en matière de langues officielles dans la Fonction publique fédérale, — et émises en septembre 1977, — la Direction des langues officielles du Secrétariat du Conseil du Trésor doit établir les grandes lignes directrices et des critères afin de fournir une orientation générale aux ministères et agences du gouvernement; dispenser, au besoin, une aide technique et spécialisée; étudier les plans et rapports annuels des ministères portant sur leur programme en matière de langues officielles, et recommander les mesures qui s'imposent; vérifier et évaluer les activités des ministères en matière de langues officielles; et contrôler le progrès général réalisé par la Fonction publique en vue d'atteindre les objectifs en matière de langues officielles.

La Direction dirige le Système d'information sur les langues officielles; consulte les représentants des employés par le truchement du Comité des langues officielles du Conseil national mixte; et rédige, à l'intention du gouvernement, un rapport annuel sur la situation et l'évaluation des politiques et des programmes des langues officielles dans la Fonction publique.

La Direction est organisée ainsi: le Sous-secrétaire ou sous-ministre adjoint (M. Jean-Jacques Noreau, actuellement), le Secrétariat de la Direction, et les trois Divisions de la Politique, de l'Evaluation et de la Vérification, et de l'Analyse des opérations.

Mécanisme gouvernemental concerné

Le Conseil du Trésor est le comité du Cabinet à qui ont été confiées ces responsabilités gouvernementales. C'est le Conseil qui établit les politiques relatives au personnel, y compris la classification et les salaires au sein de la Fonction publique. C'est son Secrétariat qui négocie avec les syndicats des employés au nom de tous les ministères, et qui conseille le gouvernement sur des opérations centrales comme celle de la Pension de retraite. C'est le Conseil qui encourage les ministères à acquérir et à utiliser efficacement des articles aussi importants et dispendieux que les ordinateurs et autre matériel de traitement informatique, et qui indique avec précision les principes directeurs ou les règlements relatifs aux normes d'autres éléments tels que les commodités de bureau, les dépenses de voyage, les frais de représentation, et certains bénéfices des employés (comme le droit de stationnement). C'est le Conseil qui détermine les modalités contractuelles que les ministères doivent observer lors d'achats de services, de matériel, ou pour les dépenses en immobilisation, et qui prescrit quand il faut se procurer matériel et approvisionnements chez les agences centrales du gouvernement, et comment les ministères devront rendre compte au Parlement des fonds qu'il leur avait confiés. Dans toutes ces activités, le Conseil du Trésor agit au nom de l'ensemble du Cabinet et lui répond de ses politiques d'administration et de personnel.

Par suite de sa promulgation des politiques (ou règlements) que les ministères doivent observer dans la conduite de leurs actions administratives, le Conseil du Trésor devra aussi approuver certaines de ces opérations avant leur mise en oeuvre: cela se produit chaque fois qu'il impose par réglementation les normes d'action. En outre, d'autres opérations (comme les contrats dépassant un certain montant) exigent toujours son approbation: dans ces cas, le Conseil ne fait pas rapport au Cabinet, d'abord parce que le gouvernement a déjà approuvé (implicitement ou explicitement) la politique qui délimite le pouvoir de décision des ministères et lui a substitué, au delà de ces limites, le jugement du Conseil, parce que le Conseil a été établi comme le détenteur de la décision finale relativement aux opérations qu'il réglemente.

Quand le Conseil publie ses politiques administratives sous forme de principes directeurs, et non de règlements, les ministères n'ont évidemment pas à attendre son autorisation pour entreprendre des opérations qui outrepassent les normes ou niveaux établis. Ils doivent alors juger eux-mêmes quand les exceptions sont permises, sachant toutefois que le Conseil pourrait les questionner plus tard s'il décide de vérifier lesdites opérations.

Relations du Conseil du Trésor avec les autres ministères

Le Conseil emploie effectivement ces trois modalités: il fournit des services centralisés; il précise les règlements à observer lors des transactions particulières et doit approuver celles qui outrepassent ce que permettent les règlements; il établit des principes directeurs comme normes de comportement administratif et s'assure, lors des révisions de rendement, que les normes prescrites ont été raisonnablement respectées.

Ce sont des circonstances différentes qui l'incitent à utiliser l'un ou l'autre mode d'intervention. Tout d'abord, il fournit lui-même par son Secrétariat les services qu'il faut centraliser pour que la Fonction publique opère comme un seul tout, et quand l'alternative de principes directeurs semble difficilement applicable, parce qu'il est ardu de les formuler ou impossible de les mettre en oeuvre. Cela survient surtout dans des domaines comme l'établissement des niveaux de salaire dans la Fonction publique (y compris la classification des postes), la fixation de ce qui tient lieu de salaire (comme les bénéfices de pension) et la négociation collective avec les syndicats des employés. Toutefois, dans des cas comme celui de la classification des postes, le Conseil a confié aux ministères l'administration du régime après sa mise en place, parce qu'il lui est possible d'agir ainsi et de vérifier éventuellement les actions des ministères concernés.

L'économie, dans le sens de l'épargne, est un autre critère qui justifie la fourniture des services par une agence centrale. On a pris traditionnellement pour acquis que des services comme l'aménagement d'édifices (par construction ou location) s'acquièrent moins chèrement

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Le Conseil . . .

(suite de la page précédente)

par le ministère des Travaux publics. De même, on a pensé que l'acquisition efficace et économique d'approvisionnements et services se fait mieux par l'entremise du ministère des Approvisionnements et Services. Cette conviction, endossée par la commission Glassco, a généralement été acceptée par le Conseil du Trésor.

De plus en plus, cependant, on tend à considérer de façon critique les effets possibles de cette obligation qu'ont les ministères de se procurer ce dont ils ont besoin auprès des agences centrales. En premier lieu, vu qu'ils n'ont pas à payer le plein prix pour les services ainsi acquis, les ministères peuvent s'habituer à acheter plus que nécessaire: ceci a poussé le Conseil du Trésor à exiger graduellement que les agences centrales leur réclament le plein prix pour les services qu'ils s'y procurent. En second lieu, les agences centrales elles-mêmes, encouragées par le Conseil, ont évalué l'efficacité de leur mode de fourniture de services, en vue d'assurer que les économies d'un approvisionnement central ne soient pas subtilement éliminées par des mesures d'inefficacité qui les pousseraient à se transformer en monopoles.

La fourniture centrale de services ne détermine pas ce qu'exigent vraiment les programmes. On s'attend donc à ce que les ministères précisent eux-mêmes la quantité de services requis pour mettre en oeuvre leurs programmes, mais en prenant leurs décisions en toute probité et prudence (qualités qu'exige le gouvernement par l'entremise du Conseil du Trésor).

Pour laisser une certaine liberté d'action aux ministères tout en assurant que soient respectées les normes de comportement que le public attend de la Fonction publique, le Conseil du Trésor croit préférable d'imposer les normes de probité et de prudence sous formes de principes directeurs, et non de règlements. Ainsi les ministères restent libres de décider quand il y a exception à la règle, mais en sachant que le Secrétariat du Conseil du Trésor a mis en place un système de vérification qui permet des rapports périodiques sur leur administration.

Le Bureau du contrôleur général

La décision gouvernementale de créer le poste de Contrôleur général du Canada a été annoncée en 1977, à la suite d'une recommandation du Vérificateur général dans le rapport qu'il avait soumis au Parlement en 1976. Ce nouveau poste équivaut à celui de premier administrateur financier dans la Fonction publique fédérale, et son détenteur a le rang et le statut de sous-ministre.

Le Conseil du Trésor est donc secondé maintenant par son Secrétariat et par le Bureau du contrôleur général; et deux sous-ministres principaux relèvent du Président du Conseil du Trésor, soit le Secrétaire (M. Maurice LeClair) et le Contrôleur général (M. Harry Rogers, en fonction depuis avril 1978).

Le Bureau du contrôleur général a été formé par le transfert de deux directions du Secrétariat du Conseil du Trésor, celles de l'Administration financière et de l'Évaluation de l'efficience. La première comporte trois éléments: la Divison de l'élaboration de la politique financière (qui se signale par le Guide d'administration financière du Conseil du Trésor), la Division du perfectionnement professionnel des agents financiers dans la Fonction publique et la Division de l'évaluation de la politique financière. La deuxième veille à ce que les ministères et organismes mettent en oeuvre les deux principales politiques du Conseil du Trésor, soit celle (établie en 1976) qui concerne la mesure de la performance, et celle (établie à la fin de 1977) qui porte sur l'évaluation des programmes.

Réforme des pratiques et contrôles de gestion

Le Contrôleur général définit les relations entre son Bureau et les ministères comme une opération consultative qui comprend cinq étapes fondamentales: établir des règles de base nouvelles ou révisées conformément au mandat du Conseil du Trésor, les communiquer efficacement aux ministères, s'entendre avec les ministères sur la façon et le moment de leur mise en oeuvre, contrôler les progrès accomplis par rapport à ces ententes, et s'assurer que les mesures correctives ou nécessaires sont prises.

Pour assurer ce processus consultatif, il faut savoir où se situent actuellement les ministères et organismes, quels sont leurs plans, et ce qui reste encore à accomplir pour rendre les politiques du Conseil du Trésor et leur mise en oeuvre plus efficaces dans les domaines de l'administration et de la planification financières et des systèmes de contrôle financier. L'établissement de ce tableau synoptique doit comprendre les domaines directement rattachés de la planification et du contrôle des opérations dont dépendent les services financiers. Pour obtenir cette base, le Bureau du contrôleur général a entrepris un examen appelé la "Réforme des pratiques et contrôles de gestion".

Cet examen porte sur la plupart des principaux programmes énumérés dans le Budget des dépenses de chacun des 20 ministères qui répondent de 70 p.c. du total des dépenses budgétaires et de 84 p.c. des années-personnes, ainsi que sur les fonctions communes à tous les programmes. Il est divisé en quatre parties principales: la planification, l'organisation et la mise en oeuvre, le contrôle, et la vérification interne. Chacune de ces parties est elle-même divisée en un certain nombre d'éléments secondaires qui sont examinés et évalués, un à un, par rapport à une liste justificative de trois types de questions ayant trait aux politiques et aux pratiques: d'abord, les politiques et les pratiques établies par le Conseil du Trésor; ensuite, celles généralement acceptées par les ministères; enfin, les pratiques des ministères évaluées par rapport aux meilleurs résultats des pratiques semblables existant dans l'administration publique aujourd'hui.

Le Bureau du contrôleur général a affecté 35 de ses agents pour effectuer cet examen de concert avec le personnel des ministères: cette affectation des agents n'est que l'un des moyens pris par lui pour réduire au minimum la charge de travail des ministères concernés. Et pour éviter le chevauchement des activités, il s'attache d'abord à recueillir pour l'examen autant de données que possible des organismes centraux comme le Vérificateur général, la Direction des programmes du Secrétariat du Conseil du Trésor, et ses propres Directions de l'administration financière et de l'évaluation de l'efficience.

Les données de l'examen servent d'éléments de base à une évaluation préliminaire. On formule alors des recommandations préliminaires concernant les priorités et les solutions possibles. Le personnel des ministères peut prendre connaissance des évaluations et des recommandations ainsi que des documents justificatifs, à n'importe quel moment.

Après la fin de cette étape, le Contrôleur général rencontre personnellement le sous-ministre du ministère en question et le personnel qu'il a désigné pour étudier les conclusions importantes de l'examen, résoudre les désaccords existants ou résumer les divergences de vues éventuelles au sujet des évaluations et des priorités des mesures recommandées.

L'étape suivante consiste pour les ministères et le Bureau du contrôleur général à établir des plans décrivant la façon dont les changements convenus devront être mis en oeuvre et dans quel délai. Enfin, en se fondant sur ces plans acceptés par les ministères, les agents du Bureau établissent un plan d'action et de priorités à l'échelle du gouvernement. Ce plan n'est mis en oeuvre qu'une fois que les ministres du Conseil du Trésor l'ont étudié et accepté.

Evaluation de l'efficience

Un groupe de la Direction de l'évaluation du Bureau du contrôleur général entreprend un autre projet connexe, soit une étude relative à la politique de l'évaluation des programmes du Conseil du Trésor. Des experts de plusieurs ministères prêtent main-forte au personnel de la Direction dans l'exécution de cette tâche, laquelle consiste à établir une liste de petits programmes dans les ministères qui font l'objet de l'examen relié à la Réforme des pratiques et contrôles de gestion.

Ces "petits programmes" sont les parties des opérations et des programmes d'un ministère dont l'efficacité est jugé évaluable comme un tout cohérent. Une fois qu'elles ont été identifiées, on les divise en trois groupes: celles dont on juge que l'efficacité est relativement facile à évaluer; celles qui peuvent être évaluées au prix de certaines difficultés; et celles que l'on juge non évaluables.

Ensuite, on appliquera une valeur en coût et en années-personnes à chacun des petits programmes. Et les ministères seront priés d'élaborer leur plan d'évaluation selon les critères suivants: 1. Facilité de l'évaluation; 2. Valeur du programme sous l'angle du coût en dollars et en années-personnes; 3. Le coût prévu de l'évaluation par rapport à l'ampleur du programme; 4. La priorité fixée par le ministère ou le ministre.

Budget des dépenses

Au mois de février chaque année, le gouvernement dépose au Parlement, pour approbation, le Budget principal des dépenses pour la nouvelle année financière commençant le 1er avril. Ce document vise à informer les parlementaires en vue de la sanction des lois de finances (plus de 250 crédits individuels) pour toutes les dépenses non statutaires. Par la même occasion, cependant, il permet au Parlement de voir l'ensemble des projets de dépenses, y compris les programmes statutaires et les besoins en main d'oeuvre

Il y a plusieurs façons de classer les dépenses gouvernementales, soit selon le genre de déboursés ou selon la source de l'autorisation de ces dépenses. Les deux catégories principales sont **les dépenses budgétaires** qui comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital des ministères, les subventions, contributions et subsides que le Gouvernement fédéral verse aux personnes, à l'industrie, à divers organismes et aux autres niveaux de gouvernement, ainsi que les déficits de fonctionnement de certaines sociétés de la Couronne; et **les dépenses non budgetaires** pour lesquelles le Gouvernement s'attend à un remboursement, c'est-à-dire les prêts, placements ou avances, le plus souvent aux Sociétés mais aussi à l'industrie et à d'autres niveaux de gouvernement

Bien qu'aucune dépense gouvernementale ne puisse être faite sans l'autorisation du Parlement, les dépenses tant budgétaires que non budgétaires peuvent être réparties ainsi: **les dépenses statutaires** qui sont autorisées de façon continue en vertu de lois de la législature actuelle ou de législatures antérieures et n'exigent donc aucune nouvelle approbation du Parlement; **les dépenses non statutaires** qui sont autorisées par la législature actuelle grâce à des lois de finances pour l'année en question

En guise d'illustration, voici les prévisions des dépenses de la présente année financière qui se termine le 31 mars 1979

• Le cadre des dépenses

		(en millions de dollars)
Budget principal:		
dépenses budgétaires		46 476
dépenses non budgétaires		
dépenses brutes	2 256	
Moins remboursements	482	1 774
Réserve pour les budgets supplémentaires pendant l'année		1 500
TOTAL		49 800
MOINS péremption habituelle des autorisations à dépenser		1 000
Dépenses globales prévues		48 800

• Les années-personnes autorisées,

c'est-à-dire les ressources en personnel des ministères et organismes contrôlés par le Conseil du Trésor, à l'exclusion des Corporations de propriétaire et des années-personnes des services militaires. L'année-personne, unité de contrôle pour les ressources en personnel, désigne l'emploi d'une personne durant une année entière ou l'équivalent. 325 120

• Genre d'autorisation

	Budgétaire	Non budgétaire	Total
Statutaire	26 601	1 378	27 979
Non statutaire	19 875	875	20 753
TOTAL	46 476	2 256	48 732

• D'où vient l'argent

Impôt sur le revenu des particuliers	44.8 p.c.
Impôt sur le revenu des sociétés	16.5 p.c.
Taxe de vente	12.0 p.c.
Taxe sur l'exportation du pétrole	3.9 p.c
Droits de douane et d'accise	9.1 p.c.
Autres recettes fiscales	3.1 p.c.
Revenus de placement	7.6 p.c.
Postes	1.9 p.c.
Autres	1.1 p.c.

• Où va l'argent

Santé et Bien-être social	35.4 p.c
Expansion et soutien économiques	13.3 p.c.
Dette publique	12.1 p.c.
Défense	10.6 p.c.
Transferts fiscaux aux provinces	8.6 p.c
Transports et Communications	6.5 p.c
Services généraux du gouvernement	4.4 p.c
Frais généraux internes	3.0 p.c
Aide à l'éducation	2.2 p.c
Culture et loisirs	2.0 p.c
Affaires extérieures	1.9 p.c

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

La chorale des Intrépides



Quelques uns des 55 membres de la chorale des Intrépides, qui fêtera l'an prochain son 20e anniversaire d'existence.

Le grand concert annuel de la chorale des Intrépides se tiendra le dimanche 1er avril, à 20 h 30, en la cathédrale de Saint-Boniface et sera dédié à la mémoire du professeur Robert Painchaud, décédé l'an dernier dans un accident d'avion. Les quelque 55 membres de la chorale, ainsi que le choeur des "Petits Intrépides", seront accompagnés de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, dont la participation n'est pas remise en question, malgré les difficultés que traverse présentement l'orchestre.

La direction de l'ensemble sera assurée par Marcien Ferland, qui a fondé la chorale des Intrépides voilà 19 années. Au passage, comme l'explique la présidente Mme Germaine Marion, la plus ancienne de la chorale -elle y chante depuis 18 années-, l'an prochain sera une année spéciale pour commémorer le 20e anniversaire des Intrépides.

Rappelons que les membres de la chorale, si la plupart d'entre eux viennent de la région métropolitaine, certains habitent des villages comme Sainte-Anne ou La Broquerie; voire même Saint-Georges, puisque M. Ludger Jubinville fait, toutes les semaines, l'heure et demie de trajet pour se rendre de Saint-Georges à Saint-Boniface pour assister aux répétitions qui s'étendent de septembre à mai.



Marcien Ferland dirigera le grand concert annuel des Intrépides

en répétition pour le concert



LA CHORALE DES INTRÉPIDES

et le choeur des Petits Intrépides (environ 50 voix) en concert avec l'Orchestre Symphonique de Winnipeg sous la direction de Marcien Ferland.



LE DIMANCHE 1er AVRIL, à 20 h 30
Basilique de Saint-Boniface

Billets disponibles au Ccfm ou auprès des membres de la Chorale des Intrépides.
Adultes $5.00
Âge d'or et étudiants $4.00

Programme

Requiem — **Mozart**
Introit et Kyrie
Soliste: Judith Dalché

Ego sum Pastor bonus — **Piel**

Don Carlos — **Verdi**
Ella giammai m'amò
Soliste: Fernand Girard

Caprice italien — **Tachaïkovsky**

Près du fleuve étranger — **Gounod**

Paraphrase du psaume 136

Entracte

Petite suite folklorique
1. C'est la plus belle de céans
2. J'ai cueilli la belle rose
3. J'ai tant dansé

Arrangement de Marcien Ferland sur des harmonisations de Piché et Loth

Le Choeur des petits Intrépides
Soliste: Laura Buchan

Bachianas Brasileiros numéro 5 — **Villa-Lobos**
Soliste: Marie Patenaude

La Moldan (Vltava) — **Smetana**

Le prince Igor Danses polovetsiennes — **Borodine**

Accompagnatrice: Pauline Durand
Chef de pupitre: Agathe Dorge

Concert dédié à la mémoire du regretté historien et professeur franco-manitobain, Robert Painchaud qui fut président et ancien membre de la Chorale.

Réception au sous-sol de la basilique après le concert.

Le théâtre de Dubé à l'honneur au Cusb

Des Fransaskois prennent l'initiative

Quinze jeunes d'origine fransaskoise, maintenant étudiants au Collège universitaire de Saint-Boniface, se sont regroupés pour faire du théâtre. Depuis le début de janvier, ils préparent "Les frères ennemis", un drame de Marcel Dubé qui sera présenté au Cusb le jeudi 5 avril.

par Roger Lagassé

L'équipe est composée entièrement de jeunes natifs de la Saskatchewan. Ils sont venus de Zénon Park, Vonda, Debden, Ponteix, Gravelbourg, Willow Bunch et Bellegarde en Saskatchewan pour faire leurs études universitaires au Collège de Saint-Boniface. A la fin de mars, ils retourneront en Saskatchewan pour présenter "Les frères ennemis" au Festival Théâtre Zone qui prend naissance ce printemps à Saskatoon.

"Les frères ennemis", un drame racontant l'histoire de deux frères -l'un destiné à devenir un "grand homme", l'autre un vagabond, sera présenté à la salle Martial-Caron, dans une mise en scène que signera Eveline Hamon.



Les jeunes d'origine fransaskoise étudiants au Collège. La troupe présentera "Les frères ennemis" en la salle Martial-Caron, le jeudi 5 avril.

C'est Roland Stringer, l'un des étudiants fransaskois, qui eut l'idée de réunir les jeunes fransaskois habitant Saint-Boniface dans le but d'explorer le théâtre de Marcel Dubé. L'an passé, Stringer était étudiant en 12e année au Collège Mathieu à Gravelbourg où il a participé à la production de "Zone", une autre pièce de Dubé. "En tournée avec Zone, nous avons visité 12 localités en Saskatchewan et 5 au Manitoba" a-t-il dit.

A la suite du succès de la tournée de "Zone" l'année passée, l'Association des jeunes fransaskois a mis sur pied le "Festival Théâtre Zone" qui sera inauguré le 31 mars à Saskatoon. Cinq jeunes troupes se présenteront à ce festival. L'une des cinq recevra une bourse lui permettant de venir présenter son spectacle au "Festival Théâtre Jeunesse" du Cercle Molière à Saint-Boniface en mai.

Roland Stringer rêve de voir naître une troupe permanente de théâtre français en Saskatchewan. "L'idée est encore très jeune" explique-t-il. "La situation en Saskatchewan est différente d'ici. Les communautés fransaskoises sont plus isolées les unes des autres. Ca prendra du temps à établir une structure permanente. Le Festival Théâtre Zone, créé cette année par l'Ajf, est un bon commencement."

Alex Carrière à Letellier

A Letellier, le 31 mars à 20 h 30, Alex Carrière et son orchestre invitent à une soirée canadienne. Il paraît que les danses proposées seront pour tous les goûts. Prix du billet: $5.00.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 20 mars 1979.

ERRATUM

MODIFICATION À L'AVIS PUBLIC 1979-26
DATÉ DU 27 FÉVRIER 1979, LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES FÉDÉRALES

DIRECTIVES:
PAGE 3: PARAGRAPHE NO 4

La version française de ce paragraphe est modifiée comme suit:

DE:

"4. Il est entendu que toute réservation du temps d'antenne pour des **émissions** doit être complétée **dans les 18 jours précédant le jour du scrutin** afin d'accorder au radiodiffuseur le délai habituel pour la mise en ondes."

A:

"4. Il est entendu que toute réservation du temps d'antenne pour des **émissions** doit être complétée **au plus tard le 18e jour avant le jour du scritin** afin d'accorder au radiodiffuseur le délai habituel pour la mise en ondes."

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Les petites annonces

À LOUER - 279 PROVENCHER - Appartement "studio" non meublé, 2 chambres à coucher. Réfrigérateur, cuisinière, machine à laver, sécheuse et stationnement. $250.00 par mois. Composer 233-1268 ou 943-3226.
46-523-48C

À LOUER - Appartements et maisons à Saint-Boniface. Pour plus de renseignements composez 233-0753.
37-438-JNO

À LOUER - RUE DE LA VÉRENDRYE - Appartement de 1 chambre à coucher, meublé. Entrée privée. Très propre. Disponible le 1er avril. $185.00 par mois, stationnement inclus. Composer 233-3221 ou 247-3825.
48-547-JNO

DÉSIRE DAME demeurant près école Précieux-Sang, pour garder chez-elle un garçon de 5 ans, de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi jusqu'à la fin juin, et à temps partiel à partir du mois de septembre. Composer 233-4287 après 17 heures.
47-532-JNO

HOMME DE 45 ANS DÉSIRE rencontrer dame pour compagne. But: mariage. S'adresser à: Boîte 539, La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface, Man., R2H 3B4.
48-539-4 C

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Nouveaux "Town House" de 2 chambres à coucher, sous-sol complet. Cuisinière, réfrigérateur, draperies inclus. Libres immédiatement. Composer: 247-6771 ou 257-7808.
44-506-JNO

À LOUER - Appartement près collège et hôpital Saint-Boniface. Entrée semi-privée, 1 chambre à coucher, salle de bain, salon-cuisine. $190.00 par mois. Libre le 1er avril. Composer 233-1137.
46-528-JNO

À LOUER - 552 DE LA MORÉNIE - Près Cathédrale. Appartement de 1 chambre à coucher. Idéal pour couple ou personnes tranquilles. Cuisinière, réfrigérateur, facilités de lavage et stationnement inclus. Pour plus de détails téléphonez au 233-0452 après 17 heures.
47-534-48 C

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Appartement de 3 pièces, meublé - Libre le 1er mai. Pour personnes tranquilles qui travaillent. $160.00 par mois. Composer 233-3209.
45-519-JNO

À VENDRE - PLACE CABANA - Bungalow de 3 chambres à coucher. Sous-sol fini. Pas d'agent. Composer 233-4793.
47-536-49 C

VENTE PRIVÉE - RUE MASSON - SAINT-BONIFACE - Jolie maison familiale de 2 étages en bon état. District résidentiel. 4 chambres à coucher. Chambre à coucher principale très grande et avec foyer ouvert et tapis mur à mur. Plancher en chêne au salon. "Den"-bibliothèque avec foyer ouvert, salle à manger donnant sur cuisine. Porte de patio donnant sur salle à manger. Grande salle de loisirs au sous-sol, salle de bains aux 3 étages. Garage spacieux. Entrée attrayante. Bien paysagé. Prix: $75,000. Composer 233-3824
47-537-48 C

À VENDRE - PARC WINDSOR - Duplex côte à côte. Plafond, genre "cathédrale", 3 chambres à coucher, sous-sol fini. 1,120 pieds carrés. Idéal pour jeunes enfants. Voisin d'un parc avec piscine et patinoire. Composer 233-4818.
43-502-JNO

À VENDRE - Ferme laitière - 40 vaches - 30 génisses - 320 acres de bonne terre presque toute cultivée. "Harvestore Silo" de 25' x 90'. Equipement complet de machineries. Deux milles au sud de La Broquerie. Composer (204) 424-5521.
45-516-JNO

À VENDRE - 20 à 25 couvre lits soit en coton ou en fortrel, piqués à la machine et faits à la maison. Pour lit simple, lit double et lit "Queen Size", de $35.00 à $75.00. Composer 1 433-7295.
48-546-JNO

VENTE PRIVÉE - PRÉCIEUX-SANG - Duplex avec revenu de $280.00 par mois plus appartement de 3 pièces pour propriétaire. Pourrait aussi servir comme maison de famille. Une aubaine à $37,000. Pas d'agent. Composer 334-3613 ou 233-6697.
45-518-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 20 mars 1979

SERVICE DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE POUR DESSERVIR HAMPTON (NOUVEAU-BRUNSWICK)

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié le 19 mars 1979 un avis public annonçant qu'il a reçu une demande pour une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble à Hampton (Nouveau-Brunswick).

Toutes les personnes qui désirent soumettre une demande semblable en vue de desservir la région de Hampton (Nouveau-Brunswick) doivent indiquer au Conseil, par écrit, leur intention à ce sujet, d'ici au 27 avril, 1979.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies du texte intégral de cet avis public au bureau du CRTC, l'Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Hull (Québec), au bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique), au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec) et au bureau régional de l'Atlantique, pièce 428, Tour Barrington, 1894, rue Barrington, Scotia Square, Halifax (Nouveau-Brunswick).

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

CHIROPRACTICIENS

COMPTABLES

OPTOMÉTRISTES

FERBLANTIERS

TRANSPORTS



La Page de Bicolo ...

Bonjour les amis!

Comme vous pouvez le constater j'ai déjà attrapé mon poisson d'avril. Tenez-vous prêts pour le 1er avril.

Bicolo.



OURS KOALA

A l'occasion du premier avril, ces enfants jouent à la pêche.

1. Sur quelle ligne y a-t-il le plus de poissons?

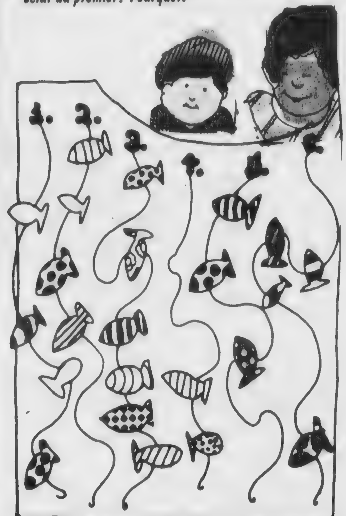
Le moins de poissons?

Additionne-les.

2. Sur certains poissons est inscrit un chiffre, quelle ligne rapportera le plus de points?

Le moins de points.

3. Le résultat du deuxième jeu correspond-t-il à celui du premier? Pourquoi?



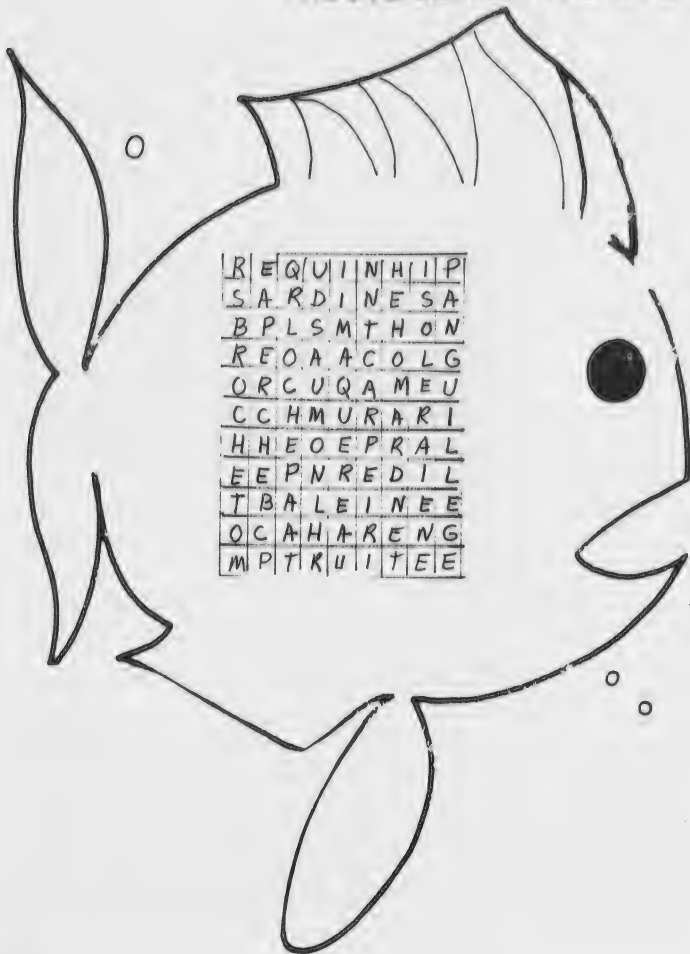
Poisson d'avril !!!

LE KOALA

Le Koala, est l'animal le plus sympathique du continent australien. Le petit koala ressemble à un ours en peluche. Le petit mesure à peine deux centimètres lorsqu'il vient au monde, trente fois moins que ses parents. La maman koala pour corriger son petit désobéissant lui donne une fessée. Elle est le seul mammifère, à part l'homme, qui corrige son enfant de cette façon. Le koala se nourrit exclusivement de feuilles d'eucalyptus. Le koala est un animal qui n'a pas d'ennemis.

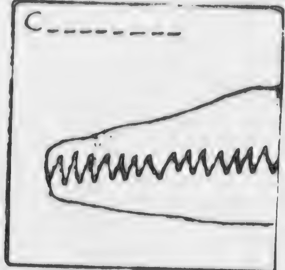
TROUVE LE MOT MYSTÈRE

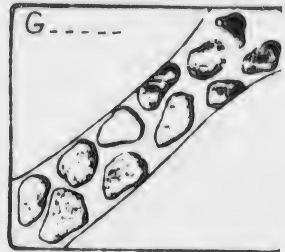
Tu trouveras dans cette page des indices sur des animaux que tu connais. Essaie de deviner de quel animal il s'agit?



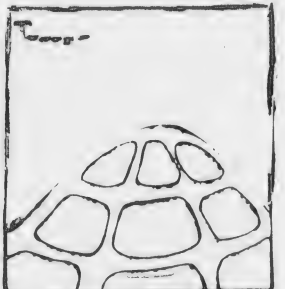
requin
sardine
thon
baleine
hareng
truite
anguille
loche
saumon
carpe
homard
sole
raie
perche
maquereau













AIDE LE CHAT À TIRER LA FICELLE
LUI DONNANT UN BEAU POISSON



BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5210 Brigitte Laurin, Sainte-Anne
5211 Ryan Veldam, Fannystelle
5212 Marc Nault, Saint-Boniface
5213 Reynald Gauthier, Saint-Claude
5214 Lee Anne Dowse, Fannystelle
5215 Cory Trumbla, Fannystelle
5216 Rachel Painchaud, Fannystelle
5217 Krista Jack, Fannystelle
5218 Pauline Côté, Sainte-Anne
5219 Norman Lavack, Sainte-Anne
5220 Nicole Legal, Sainte-Geneviève
5221 Michel Bédard, Saint-Norbert
5222 Suzanne Beaulieu, Saint-Boniface
5223 Danielle Dusmesnies, Saint-Boniface
5224 Ghislaine Gauthier, Saint-Boniface

MEMBRE GAGNANT
No 1624 Bibiane Laflèche, 12 ans
Headingley, Manitoba

Voyage-échange entre Lorette et Campbellton

Vingt-neuf élèves de l'école secondaire de Lorette ont accueilli chez eux leurs correspondants du même nombre de la polyvalente Roland-Pépin de Campbellton au Nouveau-Brunswick. Ce voyage-échange a été possible grâce au programme fédéral Hospitalité-Canada dont le but premier est la découverte d'une autre région canadienne sous l'aspect économique, social et politique. Les étudiants ont dû héberger leur partenaire d'échange pour la durée du voyage.

Les étudiants de Campbellton ont été chez nous au cours de février. Ils ont participé à plusieurs activités au Festival du Voyageur, ont visité des endroits tels que la colonie huttérite de Ridgeland, le musée de l'homme et la nature, la monnaie de Winnipeg, et la Commission canadienne des grains. Il y eut également des activités purement récréatives, telles qu'une soirée disco, une activité de patins à roulettes, une soirée de jeux de quilles. En somme un horaire bien rempli qui se termina par le banquet d'au revoir à l'école secondaire de Lorette le 14 février, en soirée.

La deuxième partie du voyage-échange eut lieu du 23 février au 1er mars, quand les vingt-neuf élèves de Lorette s'envolèrent vers le Nouveau-Brunswick. L'horaire de nos hôtes de Campbellton était semblable, chargé d'activités telles qu'un concert de la chorale Notre-Dame-des-Neiges, une visite au Parc Sugarloaf et au Parc Gaspésien, une visite à la réserve indienne de Restigouche, une visite de l'industrie Fraser d'Atholville, ainsi que plusieurs autres activités.

Il est à noter que le programme "Hospitalité-Canada" permet à plus de 20,000 jeunes Canadiens de participer aux voyages-échanges à chaque année.



Les étudiants du voyage-échange Lorette-Campbellton.

Professeurs-animateurs du voyage-échange Lorette-Campbellton: de gauche à droite; M. Henri Grimard, directeur de l'école secondaire de Lorette, Soeur Marie-Ange Bois, professeur à Campbellton, M. Joseph Combiadakis, professeur de Lorette, Mlle Marcelle Godin, professeur à Campbellton.

Saint-Pierre-Jolys

Les maths et du français...

Les 15, 16, 17 mars, l'école élémentaire de Saint-Pierre-Jolys a organisé une classe de neige au camp scout de Saint-Malo. Le groupe d'élèves intéressés dans ce projet étaient les classes d'immersion des première et deuxième années scolaires.

par Louise Dandenault

Le programme a été conçu en vue de sensibiliser l'enfant à l'environnement, à lui faire acquérir de nouvelles connaissances et à établir de nouveaux rapports entre les enfants et les professeurs.

Parmi les activités de cette classe de neige, il y avait place pour les mathématiques, le français, l'anglais, les sciences, les arts et la musique.

Parmi les activités du français, il y avait la lecture du programme de la journée, la composition d'une histoire de même que plusieurs chansons. Concernant les mathématiques, les enfants ont trouvé l'occasion de mesurer les troncs d'arbres, de compter le nombre d'arbres dans un espace choisi, et de calculer la profondeur de la neige. A propos des sciences, il y eut une marche de nuit, l'observation des pistes d'animaux et aussi l'apprentissage de tendre un collet à lièvre.

Pour ce qui est de l'éducation physique, il y eut des activités de ski et la construction d'un "quin-zhee", un jeu eskimo. Comme activité en anglais, les enfants ont écrit une lettre à leurs parents.

La collaboration d'un bon nombre de personnes a été sollicitée pour réaliser ce projet. La division scolaire, le personnel de l'école, les parents et plusieurs autres personnes ont prêté main forte à ce projet. En définitive, ce fut un grand succès et les enfants sont revenus heureux de leur expérience.



L'institutrice, Mlle Nicole Gaudreau, qui enseigne en immersion, explique aux quatre enfants les règlements du jeu.

LORETTE

Assemblée annuelle du magasin coopératif

Le magasin coopératif de Lorette a tenu le 12 mars dernier son assemblée annuelle. Le nouveau gérant, M. Marcel Grenier, a lu, devant 177 personnes, son rapport de gérance. Il s'est dit satisfait des progrès enregistrés depuis son arrivée.

Au cours de la réunion, le gérant a remercié publiquement M. Henri Bissonnette pour l'intérêt qu'il a démontré pour le magasin en tant que directeur, durant 40 années consécutives. Par ailleurs Mme Marguerite Desorcy s'est vue rendre hommage pour ses 20 années passées à la coopérative, dont cinq comme gérante.



De gauche à droite: Henri Bissonnette, Claude Desmarais, gagnant d'un prix d'entrée et Marguerite Desorcy de Lorette.

Soirée sociale le 21 avril

En l'honneur de Laurette Jeanson et Claude Simard se tiendra le 21 avril à 20h dans la salle paroissiale une soirée sociale.

Une pétition au sujet de l'église

Depuis le vendredi 23 mars, le comité "Faut restaurer le coq gaulois", le comité qui souhaite la restauration de l'église de Saint-Pierre-Jolys, fait circuler une pétition parmi les paroissiens.

Le but de la pétition est, entre autres, de savoir si les paroissiens doivent empêcher la démolition du petit clocher de l'église qui serait, semble-t-il, un premier pas vers la future destruction.

Nous avons appris qu'en moins de deux jours, plus d'une centaine de signatures avaient été recueillies par cette pétition.

Causerie sur l'enfant à l'Assomption

Pour une croissance spirituelle de l'enfant

"L'enfant n'est pas une chose qui nous est confié pour un certain nombre d'années et que nous avons à utiliser en faveur d'un rendement social. L'enfant est une personne ayant une fin personnelle à atteindre." C'est ce que disait Soeur Pauline Lagacé, fille de la croix, aux membres de la Ligue des femmes catholiques et à quelques paroissiens de l'Assomption le 14 mars dernier.

par Hélène Blais

"En attendant sa destinée, l'enfant a le droit de recevoir notre aide et a besoin de notre soutien, progressivement, pour enfin vivre indépendamment un jour. Pour nous, chrétiens et catholiques, servir l'enfant est une tâche importante, digne et belle, qui nous revient de droit, soit comme parents, soit comme éducateurs.

Dès sa naissance, les parents deviennent conscients que l'enfant a tous les droits sur eux; il n'a pas demandé à naître, ni à être baptisé, mais une fois né et baptisé, il a le droit de vivre en conséquence. Sa destinée est prévue et voulue par Dieu. L'enfant est image de Dieu; chaque être a une valeur unique car il est spécial dans sa création. Or, l'enfant va-t-il croître dans ces attitudes chrétiennes, ou va-t-il les perdre avec les années?", a fait remarquer la conférencière.

L'expérience de la confiance, de l'amour, de l'espérance, de la prière, vécue dans et avec la famille en est la clef. Les convictions religieuses des parents déteignent sur les enfants. Qu'on le veuille ou non, nous sommes le livre ouvert dans lequel les enfants lisent et regardent du matin au soir. Bienheureux l'enfant qui peut faire la relation entre l'amour et la tendresse de ses parents et celle de son père du ciel.

La famille est le véritable lieu de catéchèse où l'on apprend à vivre ensemble les valeurs de l'Evangile et à prier. Selon ce que disait Paul VI, "les parents, non seulement communiquent aux enfants l'Evangile, mais peuvent recevoir d'eux ce même Evangile profondément vécu."

Cette conférence, dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant 1979, fut "des plus intéressantes", comme le disait Mme Estelle Masniuk dans ses remerciements à l'éloquente conférencière.

Hélène Blais

Jubilé d'or à Powerview

Dans l'intimité, les religieuses de Powerview célébraient, le 10 mars, le jubilé d'or de Soeur Alexina Miclette. Son frère du Québec, l'abbé Wilfrid Miclette, curé de Saint-Antoine-sur-Richelieu, est venu participer à la fête.

Soeur Alexina Miclette a donné 45 ans de sa vie à l'enseignement des jeunes, tant en Saskatchewan qu'au Manitoba. Elle a oeuvré comme simple soeur dans plusieurs missions indiennes telles que Marieval et Sandy Bay, et comme principale et responsable de maison, à Richer, South Junction, Cumberland House et Saint-Georges.

nécrologie

Soeur Elise GOULET

A la Maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins, Saint-Boniface, est décédée Soeur Elise Goulet le 20 mars 1979 à l'âge de 81 ans dont 58 ans de vie religieuse. Elle passa 34 ans de sa vie à travailler comme technicienne de laboratoire dans différents hôpitaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

La défunte laisse dans le deuil 4 frères: Adélard de Corona, Californie, Raymond et Marius de Kenora, Ontario, et Laurent de International Falls, Minnesota, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Les prières ont été récitées à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, jeudi le 22 mars 1979 à 14 h 00. Le service a eu lieu le même soir à 19 h 00. L'inhumation a eu lieu vendredi le 23 mars à 13 h 30 au cimetière Saint-Boniface.

La direction des funérailles de Soeur Elise Goulet a été confiée au salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, Saint-Boniface.

Mme Marie-Anne BOILY (née FAUCHER)

Le 22 mars 1979, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Marie-Anne Boily (née Faucher), épouse bien-aimée de M. Edouard Boily du 376, rue Des Meurons.

Des prières furent récitées le vendredi 23 mars en la Chapelle Funéraire Philip Coutu. La messe des funérailles fut célébrée le samedi par le Père Aurèle Lemoine en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement se fit dans le cimetière de La Broquerie.

Outre son époux Edouard, Mme Boily laisse dans le deuil deux fils, Paul de Saint-Boniface, et Norman de Pinewood, Ont.; une fille, Mme V. Millet (Lucille) de Saint-Boniface; 14 petits-enfants, ainsi que deux frères, Elphège de Saint-Boniface, et Didius de Richer; 3 soeurs, Mme E. Nolin (Léonida) et Mme W. Raineault (Bernadette) toutes deux de Saint-Boniface, et Mme A. Prairie (Marie-Ange) de Sainte-Anne.

REMERCIEMENTS

La famille Boily désire remercier et exprimer sincèrement son appréciation au docteur P. Doyle de Sainte-Anne, à M. Fred Nelson, le docteur P. Henteleff et le personnel du "Extended Care Unit" de l'hôpital Saint-Boniface. La Chapelle Funéraire Philip Coutu était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

La famille BOUVIER désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie, soit par leurs prières, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux prières et aux funérailles.

Merci à l'abbé Gédéon Trudeau, à l'abbé Réjéan Bélanger et aux concélébrants, aux porteurs, aux enfants de choeur, aux chantres, à l'organiste, Mme Mary-Anne Chartier, aux religieuses, aux gardes-malades des hôpitaux de Pine Falls, de Saint-Adolphe et de Saint-Boniface. Aussi, à la Ligue des femmes catholiques qui ont préparé le délicieux goûter après les funérailles.

Un grand merci aux personnes qui nous ont soutenus et aidés d'une manière toute particulière lors de la maladie et du décès de notre père. Un merci spécial à Mme Thérèse Guimond et à Mme Thérèse Courcelles.

REMERCIEMENTS

Les familles Breton et Peloquin ainsi que la jeune Annick remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Hélène Peloquin. Merci pour toute aide apportée à l'occasion des funérailles.

Elles remercient tous ceux qui, de quelque manière que ce soit ont prêté appui et réconfort à leur chère Hélène pendant sa longue maladie.

REMERCIEMENTS

Angèle Dufresne et sa famille désirent remercier profondément tous les prêtres, religieuses, parents et amis pour leurs beaux témoignages de sympathie et d'amitié chaleureuse. Merci sincère pour vos prières, offrandes de messes, tributs floraux et dons à la Fondation du Coeur. Merci.



LA VÉRITÉ

Un fils sage fait la joie de son père,
Et un homme insensé méprise sa mère.
(Prov. 15, v. 20)

Le THÉÂTRE FRANÇAIS D'EDMONTON

EST À LA RECHERCHE

d'un(e) directeur(trice) artistique pour sa saison 79-80.

Toute personne intéressée peut envoyer sa demande et son curriculum vitae au:

THÉÂTRE FRANÇAIS D'EDMONTON
8406, 9e rue (street)
EDMONTON, ALBERTA.
T6C 4G9

Date limite: 15 avril 1979.

Salaire à discuter.

Secrétaire-réceptionniste bilingue

La division scolaire de la Rivière Rouge No 17 requiert les services d'un(e) secrétaire-réceptionniste pour son bureau central situé à Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

Le/la candidat(e) devra avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais, être compétent(e) en dactylographie, être capable de faire de la traduction du français à l'anglais et vice-versa. Devra être familier(ère) avec le fonctionnement d'un bureau.

Salaire selon l'échelle établie.

Entrée en fonction le 23 avril 1979.

Faire parvenir votre demande au bureau du secrétaire-trésorier, Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17, Cp 219, Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, R0A 1V0, le ou avant le 5 avril 1979.

Aimé Gauthier
Secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Assistance financière aux étudiants

Les formulaires de demande d'assistance financière aux étudiants pour l'année académique 1979/80 seront disponibles à compter du 20 mars 1979 dans toutes les écoles secondaires, les collèges et les universités du Manitoba, ainsi qu'aux bureaux de l'assistance financière aux étudiants de Brandon, de même qu'à ceux de Winnipeg.

Le programme d'assistance financière aux étudiants du Manitoba est destiné aux étudiants de niveaux post-secondaires, collégial et universitaire. L'assistance financière est accordée en fonction des besoins financiers des étudiants et est distribuée selon un système de prêt et/ou de bourse.

On peut obtenir de plus amples informations auprès de toute institution post-secondaire ou aux adresses indiquées ci-dessous:

Winnipeg
Student Aid Branch
693 Taylor Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3M 3T9

À Winnipeg
Tél.: 452-3100
Sans frais au Manitoba
Tél.: 1-800 - 262-8802

Manitoba ouest
Brandon Regional Student Aid Office
270 - 18th Street
Brandon, Manitoba
R7A 6A9

A Brandon
Tél.: 728-9520
Sans frais au Manitoba
Tél.: 1-800 - 852-2704

MANITOBA
DEPARTMENT OF EDUCATION

LA LIBERTÉ

offre un poste à temps partiel

OPÉRATEUR(TRICE)

Composeuse/titreuse CompuWriter

Pour travailler les samedis et occasionnellement en soirées de début de semaine.

Le candidat ou la candidate sera entraîné(e) sur les machines, mais devra posséder une maîtrise de la dactylographie et une bonne connaissance de la langue française.

Possibilité de travail éventuel à temps plein.

Salaire horaire à négocier.

Adresser votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
La Liberté
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

ON DEMANDE

ENGAGEZ-VOUS DANS QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU

La COPPERCRAFT GUILD diversifie ses produits.

Positions à temps plein ou à temps partiel.

Ventes par **PRESENTATION A DOMICILE.**
Commissions sur les ventes.
Aucun investissement.

Pour de plus amples renseignements, appeler M. Gross au 888-6867.

DACTYLO-DICTA BILINGUE

La Citadelle, compagnie d'assurance-vie, est à la recherche d'une dactylo-dicta bilingue pour dactylographier tout matériel écrit ou dicté pour le Service de la Traduction.

EXIGENCES:

- parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé ou écrit)
- 55-60 mots à la minute
- connaissance excellente de grammaire et d'orthographe

Pour plus de renseignements
communiquer avec
Louise Robertson
Service du Personnel
956-1030
LA CITADELLE VIE
Siège Social
360 Broadway
Winnipeg, Manitoba



Appel
de candidatures
mixtes

Fonction publique Canada
Public Service Canada

COORDONNATEUR DU PROGRAMME D'ÉQUITÉ EN FAVEUR DES AUTOCHTONES (319-043-423)

Traitement : $18 500 à $26 700
No de référence : 79-NCRSO-16-CEIC-PE-002 (7 0)

Emploi et Immigration Canada — Personnel
Ottawa (Ontario)

Le Ministère et la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada ont élaboré, à l'intention de leurs employés, un programme visant à favoriser la représentation accrue et la participation entière des personnes d'ascendance indienne, inuit ou métisse.

Conditions de candidature
La personne que nous recherchons possède de l'expérience dans l'administration des programmes à l'intention des autochtones ainsi qu'une connaissance étendue de la culture et des organisations autochtones, de sorte qu'elle est en mesure d'assurer la coordination du programme au sein du ministère. Elle devra pour cela planifier, analyser et évaluer le programme ainsi que produire des rapports écrits et des comptes rendus de vive voix. Elle devra également entretenir de bons rapports avec les groupes d'autochtones et les gestionnaires ministériels à tous les niveaux.

Le présent concours est ouvert aux résidents du Canada seulement.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :
M. Paul Hamelin
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A OM7
Date limite : Le 7 mai 1979

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.

ADRESSEZ-VOUS EN FRANÇAIS À:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

LE COMITÉ CULTUREL
DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

EST À LA RECHERCHE

DE PERSONNES POUR LES POSTES SUIVANTS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:
- administration générale du bureau et direction du personnel
- planification et coordination des programmes et des projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et les directives du comité exécutif
- préparation des budgets
- travail de relations publiques
- etc.

Qualifications requises:
- doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-canadienne
- doit pouvoir diriger un personnel dynamique
- doit avoir de l'expérience en administration et en animation culturelle

AGENT D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ

Fonctions:
- planification et coordination de toutes les activités relatives au programme d'information de l'organisme
- création, planification, préparation et diffusion d'une publication mensuelle à contenu culturel
- responsable de l'organisation technique et de la diffusion d'un kiosque d'information ambulant
- préparation et diffusion de résumés de presse
- responsable d'un bottin de ressources culturelles
- planification de la publicité pour tous les projets de l'organisme
- La personne choisie devra également seconder le directeur général dans ses fonctions et l'aider dans le domaine des relations publiques.

Qualifications requises:
- doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-canadienne
- doit être disposé(e) à travailler en équipe
- doit posséder un esprit d'initiative et de créativité
- doit avoir de l'expérience dans les domaines connexes aux communications et à l'information

COMMIS-DACTYLO

Fonctions:
- dactylographie pour les autres membres du personnel
- réception (standard téléphonique)
- travail général du bureau

Qualifications requises:
- doit maîtriser la langue française, parlée et écrite
- doit pouvoir dactylographie 60 mots à la minute
- doit avoir de l'initiative, pouvoir prendre des responsabilités
- belle personnalité, bonne présentation

LIEU DE TRAVAIL: Saint-Boniface (Manitoba)

SALAIRES: Négociables, selon les qualifications et l'expérience.

DATES D'ENTRÉE EN FONCTION: La date d'entrée en fonction sera à convenir pour chacun des postes.

Pour chacun des postes ci-haut mentionnés, prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

Monsieur le Président
Le Comité culturel des
francophones hors Québec
Saint-Joseph-du-Moine
COMTÉ D'INVERNESS (Nouvelle-Écosse)
B0E 3A0

avant le 30 avril 1979.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet

A.E. Le Page, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366



175, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-0271

Lamoureux-Toupin-Durand

Un trio dynamique pour vous conseiller dans l'achat ou la vente de toutes propriétés.



Canada Permanent Trust Company
35, rue Marion
Winnipeg
Tél.: 233-7901



SAINT-VITAL
Bungalow moderne de 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bains, garage double. Lot de 62' x 106'. Prix: $47,900. Téléphonez à Michelle au 257-9441 ou 233-5197.

RICHER
40 acres - 30 acres boisées, 10 acres défrichées - Sur grand-route 302, à 6 milles au sud de Richer. Prix: $13,900. Michelle 257-9441 ou 233-5197.

$49,900
Sainte-Anne, Man.
RUE CENTRAL
Trois lots et maison de 1 1/2 étage - 4 chambres à coucher au 2e. Salon, salle à manger, cuisine. Cuisinière, réfrigérateur et congélateur inclus. Tapis mur à mur au salon. Téléphonez à Thérèse Gagnon au 256-5912.



$37,500
SAINT-BONIFACE
JOLIE PETITE MAISON
2 chambres à coucher - cuisine moderne. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Tapis mur à mur - Fenêtres en acier inoxydable - Garage et atelier de travail. Le tout situé sur un lot de 33' x 100'. Téléphonez à Thérèse Gagnon au 256-5912.

$26,900 **'WEST END'**
PROPRIÉTE DE REVENU
Près de l'université de Winnipeg. 2 appartements rapportant un revenu total de $425.00 par mois. Téléphonez à Jim Nelson au 233-7901 ou 257-5229.

$69,500 **PARC WINDSOR**
DUPLEX CÔTE À CÔTE DE DEUX ÉTAGES
les deux côtés ont trois chambres à coucher chacun. Situé sur grand lot. Cour clôturée. Téléphonez à Jim Nelson au 233-7901 ou 257-5229.



TRUST ROYAL

1576, chemin Saint Mary's
Winnipeg, Man. R2M 3W4
Tél.: 257-3370
poste 124


Yvette Pelletier

LORETTE **$79,900**
Maison de 2,500 pieds carrés. Salle à manger, salle de séjour, foyer, 5 chambres à coucher et 3 salles de bains. Gaz. Garage double attenant. Votre famille jouira de la campagne avec confort et tranquilité. Téléphonez à Yvette au 233-9207 ou 257-3370.

NORWOOD
Cette maison de 3 chambres à coucher avec grande cuisine est idéale pour jeune famille avec un budget limité. Prix: $24,900 ou $1,100 comptant et $230.00 par mois. Yvette 233-9207 ou 257-3370.

WESTWOOD
Joli bungalow de 2 chambres à coucher, salle de loisirs, 3e chambre à coucher au sous-sol. Lot: 50' x 102'. Impeccable! Doit être vendue. Téléphonez à Yvette au 233-9207 ou 257-3370.

FORT GARRY
Maison de 1 1/2 étage située sur lot de 50' x 100'. Taxes raisonnables. Prix:$25,900. Yvette 233-9207 ou 257-3370.

UNE "PERLE" À NORWOOD
1 1/2 étage, 7 pièces, 4 chambres à coucher, sous-sol fini. Lot: 62' x 120'. Garage d'environ 1,395 pieds carrés. Visitez cette maison dès maintenant. $61,900.00. Neil Beaton 253-4521 ou 257-3370.

RUE SAINT-ALPHONSE À SAINTE-ANNE
"Split level" de 6 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 autres au 2e niveau, très grande cuisine, 2 salles de bains. 1,370 pieds carrés. Chauffage au gaz. Propre puits. Lot: 70' x 150'. Grand garage. Bon escompte disponible pour les 3 prochaines semaines. Pour plus de renseignements téléphonez à Neil Beaton au 257-3370 à frais virés.

RUE DESAUTELS À SAINTE-ANNE
5 pièces, 3 chambres à coucher, 1,040 pieds carrés. Lot: 75' x 190'. Taxes brutes en 1978: $687.00. Propre puits. Sous-sol complet isolé. Grande cuisine bien éclairée et avec lave-vaisselle. Garniture en acajou. Vous aimerez cette maison. $41,900.00. Neil Beaton 257-3370 à frais virés.

SERA BIENTÔT LE TEMPS DE CONSTRUIRE
Lot de choix sur l'avenue Harpin à Lorette, Man., 95' x 132'. Belles maisons dans la région. Neil Beaton 257-3370 à frais virés.

AU NORD DE DUFRESNE, MAN.
8 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer. Four, cuisinière et lave-vaisselle encastrés. Plus de 2,000 pieds carrés. Garage double attenant. Pas de sous-sol à chauffer. Située sur 2 acres, cette maison sera bientôt complétée. Visitez cette maison de $68,500.00 dès maintenant. Neil Beaton 257-3370 à frais virés.



BOUCHARD REALTY
433-7502
Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix

FERMES

SAINT-PIERRE - 320 acres de terre cultivée.
ROSA - 210 et 65 acres boisées.
SAINT-MALO - 160 acres avec bâtiments.
SAINT-PIERRE- Petite ferme de 60 acres.
SAINT-PIERRE - 160 acres tout en culture.
TOLSTOI - "Feed lot" avec 240 acres, 4 étables, "Corral", beau bungalow de 3 chambres à coucher.



SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES FERMES DE 5 A 2,000 ACRES DANS TOUT LE SUD DU MANITOBA.

NOUS AVONS A VENDRE un bon garage avec agence de voitures Chrysler et Dodge. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

ATTENTION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES À LOUER DE L'ESPACE DANS LE CENTRE COMMERCIAL PLACE SAINT-PIERRE. IL NOUS EN RESTE ENCORE QUELQUES-UNS DE LIBRES.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION D'HÉLÈNE ALICE PELOQUIN, du village de Saint-Malo, au Manitoba, veuve de feu Paul-Emile Peloquin, du même endroit, principal d'école, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 25 avril 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de mars 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HECTOR PELLETIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, marchand, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 25 avril 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de mars 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE CHARLES-HENRI DELORME, du village de Saint-Adolphe, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 30 avril 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour d'avril 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

Plans de Cabanes à chiens

Un projet de chenil éprouvé et facile à construire. Il garde le chien au chaud durant l'hiver, et au frais durant l'été. Projet conçu pour usage domestique, peut aussi devenir une bonne source de revenus. Plans complets et instructions pour la fabrication. Seulement $7.95 maintenant.
Wayne Blank, RR1 - Boîte postale 301, Burford, Ontario, N0E 1A0.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Run Rés.: 233-8498

SOUTHDALE
Nouvellement sur le marché! Plus de 1,300 pieds carrés de "Home Sweet Home". Joli bungalow comprenant immense cuisine moderne, salon et salle à manger en forme de L, 3 grandes chambres à coucher avec salle de bains de 3 morceaux donnant sur la chambre principale. 2 chambres à coucher dans sous-sol complet. Garage double, etc. Situé sur un joli lot dans une région recherchée et tranquille près de la plupart des commodités.

SAINT-BONIFACE

Maison excellente, 1 1/2 étage, située dans une région tranquille. Comprend 3 chambres à coucher, salle à manger et 2 salles de bains. Serait une maison idéale pour jeune couple ou pourrait rapporter un très bon revenu comme 2 appartements séparés. On demande un prix pour vente rapide.

Bonne propriété de revenu située sur un beau lot et comprenant 2 appartements séparés. Pourrait être facilement convertie en maison de famille. Sous-sol complet et garage. Près de la plupart des commodités dans une région résidentielle tranquille.

NORWOOD
Joli bungalow de 2 chambres à coucher bien situé sur un beau lot de 50'. Sert présentement comme 2 appartements séparés. Pourrait être un très bon investissement si le propriétaire occupait le 1er étage et louerait l'appartement au sous-sol complet. Le revenu aiderait aux paiements sur l'hypothèque. Pourrait aussi servir comme maison confortable pour famille.

Propriété de revenu très différente, 1 1/2 étage. Bien située sur un grand lot zoné R4 et comprenant 4 appartements privés. Peut rapporter un très bon revenu avec plus de 2,000 pieds carrés au 1er étage et immense sous-sol complet non fini. Vaut la peine d'être visitée.

Vous êtes à l'étroit! Songez à agrandir! Nous avons une excellente entreprise de capitonnage disponible pour achat, et comprenant un bâtiment d'environ 4,000 pieds carrés pouvant être acheté séparément. Très bien située sur propriété zonée commerciale.

Nous avons aussi des propriétés de bon investissement à prix variés qui vous satisferaient certainement.

TÉL.: **257-2570**

DANIS REALTY LTD.

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, Man.
"CHAMPION DANS LE DOMAINE DE L'IMMEUBLE"

TÉL.: **257-2570**